



Tombola du Midi Libre



Le Midi Libre lance jusqu'au 30 septembre sa Tombola annuelle.
Ne ratez pas votre journal, de nombreux cadeaux vous y attendent !

Voir page 14

IL ÉTAIT L'UN DES DERNIERS
SURVIVANTS DES DIRIGEANTS
HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION

LAKHDAR BENTOBAL N'EST PLUS

Lire page 24

L'exportation de la
datte algérienne
atteindra 60 mille
tonnes d'ici 4 ans

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1052 Lundi 23 août 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Un terroriste
repenti assassiné
samedi à Baghlia
(Boumerdès)

Page 4

En dépit des craintes que le projet suscite

UN CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL À TOUT PRIX

Lire pages 2 et 3



PH/D. R.

ÉVOCATION



PH/D. R.

CHEIKH H'CIÈNE, LE MAESTRO OUBLIÉ

Lire nos pages spécial Ramadhan : 11, 12, 13, 15, 16, 17 et 18

EN DÉPIT DES CRAINTES QUE LE PROJET SUSCITE

UN CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL À TOUT PRIX !

Le passage vers le professionnalisme devra se faire dans les plus brefs délais, quitte à ce que les clubs ne soient pas prêts à relever le défi. C'est le cas actuellement justement. Hormis quelques grands clubs, et ils ne sont pas si nombreux, les autres ne disposent même pas d'un stade digne de ce nom.



PHOTO: R.

Ça y est, c'est fait. La première expérience d'un championnat professionnel en Algérie débutera le 24 septembre prochain. La sentence vient de tomber de la bouche de Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne de football (FAF), qui a insisté sur le caractère « irrévocable » de cette transition du football national. Autrement dit, le passage vers le professionnalisme devra se faire dans les plus brefs délais, quitte à ce que les clubs ne soient pas prêts à relever le défi. C'est le cas actuellement justement. Hormis quelques grands clubs, ils ne sont pas si nombreux, les autres ne disposant même pas d'un stade digne de ce nom. Cela sans parler des centres de formation, des moyens

matériels et humains des différents clubs de l'élite, encore moins de la nature des transactions financières pour les opérations de recrutement, de prêt et de libération des joueurs. Si les clubs de football sont parvenus à satisfaire les conditions techniques édictées par la Faf, qu'elle a elle-même reçues de la Fifa, il n'en est pas de même concernant les autres volets du professionnalisme, notamment en ce qui concerne le segment financier. C'est là où le bât blesse. En effet, le

cahier des charges auquel les clubs devront se conformer stipule que « le club professionnel devra se soumettre aux contrôles de la Fédération à laquelle il est affilié (la Faf pour le football) et lui fournir régulièrement un certain nombre d'informations et de justificatifs parmi lesquels on citera une copie du bordereau des salaires versés mensuellement, une situation comptable approuvée par les instances dirigeantes, l'état des ressources perçues au titre du sponsoring, de la publicité, du

mécénat, des dons et legs ». Ainsi, le prochain exercice promet de freiner la valse des joueurs d'un mercato à l'autre, en imposant des contrats de pas moins de trois ans. Aussi, un championnat professionnel suppose un niveau de qualité, un arbitrage impartial, des joueurs disciplinés et des dirigeants respectueux des lois. Or, chez nous, l'indiscipline est telle qu'il est quasiment impossible de passer une saison sportive sans de malencontreux événements extra-sportifs. Alors, con-

viendrait-on de dire que nos dirigeants sont en train de brûler les étapes ? Serait-il prématuré de parler de professionnalisme ? Tout porte à le croire, en l'absence d'une réelle campagne de sensibilisation et d'initiation. Les présidents de clubs et autres dirigeants se sont adonnés, durant cet été, à un véritable branle-bas de combat pour pouvoir réunir les actionnaires nécessaires et « familiaux » afin de créer des SPA. En outre, le cahier des charges conditionne la démarche vers le professionnalisme par l'établissement de vraies relations de travail entre employeurs et employés définies dans un règlement intérieur qui devra être élaboré et signé par les deux parties. Il donne une période de cinq années à chaque club pour de doter d'un personnel qualifié dans divers secteurs en fonction de la taille et des ressources du club professionnel. Quant aux subventions initiales accordées par l'Etat pour les constructions des stades et autres mesures visant à éviter la valse des joueurs, elles rappellent la même politique adoptée du temps de Yahia Guidoum, mais qui malheureusement avait été décriée à l'époque. L'application de ces nageures mesures aurait pourtant permis d'économiser du temps.

M. C.

LE PRÉSIDENT DE LA LNF LES A PRÉSENTÉES LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

UNE BATTERIE DE NOUVELLES MESURES

Le président de la LNF a énuméré une batterie de nouvelles mesures qui marqueront le passage au niveau professionnel. Le premier championnat professionnel d'Algérie, dont le coup d'envoi sera donné le 24 septembre prochain, sera géré par l'actuelle Ligue nationale, en attendant la mise en place prochaine d'une Ligue professionnelle, a indiqué récemment le président de la LNF, Mohamed Mecherara. «Le championnat professionnel des ligues 1 et 2 saison 2010-2011 sera géré par la LNF. Le chantier de création de la Ligue professionnelle sera lancé prochainement», a déclaré Mecherara lors d'une conférence de presse conjointe avec

le président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Les ligues professionnelles "Une" et "Deux" seront composées de 16 clubs chacune. Les 14^e, 15^e et 16^e au classement de L1, à l'issue de la compétition seront rétrogradés en L2, tandis que les trois premiers de L2 accéderont en L1 à condition de « respecter les règles de la licence de club professionnel », a précisé le président de la LNF, Mohamed Mecherara. «Le championnat professionnel des ligues 1 et 2 saison 2010-2011 sera géré par la LNF. Le chantier de création de la Ligue professionnelle sera lancé prochainement», a déclaré Mecherara lors d'une conférence de presse conjointe avec

le président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Les ligues professionnelles "Une" et "Deux" seront composées de 16 clubs chacune. Les 14^e, 15^e et 16^e au classement de L1, à l'issue de la compétition seront rétrogradés en L2, tandis que les trois premiers de L2 accéderont en L1 à condition de « respecter les règles de la licence de club professionnel », a précisé le président de la LNF, Mohamed Mecherara. «Le championnat professionnel des ligues 1 et 2 saison 2010-2011 sera géré par la LNF. Le chantier de création de la Ligue professionnelle sera lancé prochainement», a déclaré Mecherara lors d'une conférence de presse conjointe avec

le président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Les ligues professionnelles "Une" et "Deux" seront composées de 16 clubs chacune. Les 14^e, 15^e et 16^e au classement de L1, à l'issue de la compétition seront rétrogradés en L2, tandis que les trois premiers de L2 accéderont en L1 à condition de « respecter les règles de la licence de club professionnel », a précisé le président de la LNF, Mohamed Mecherara. «Le championnat professionnel des ligues 1 et 2 saison 2010-2011 sera géré par la LNF. Le chantier de création de la Ligue professionnelle sera lancé prochainement», a déclaré Mecherara lors d'une conférence de presse conjointe avec

M. C.

DÉTAIL DU NOUVEAU SYSTÈME

La commission disciplinaire sera autonome

Dans son intervention, Mohamed Raouraoua a tenu à préciser que la commission disciplinaire qui va gérer toutes les rencontres sera autonome, elle n'appartient à aucune instance. Cela, confirme le président de la FAF, «ne veut en aucun cas dire que l'instance nationale première responsable du football algérien n'aura aucune résistibilité dans tout ce qui se passera dans les enceintes sportives. Pour ce faire, un nouveau règlement des compétitions pour cette nouvelle compétition ainsi qu'un code disciplinaire seront publiés dans les prochains jours». Les droits de retransmissions des matches seront négociés même avec l'ENTV. Pour ce qui concerne les droits des retransmissions des différents matches des deux ligues nationales une et deux, ils sont en négociations. «La Fédération algérienne de football est actuellement en négociation avec toutes les chaînes de télévisions, y compris l'ENTV. Pour ce qui est de la retrans-

mission des matches de la prochaine saison, beaucoup de télévisions étrangères sont candidates pour acheter les droits du championnat», a-t-il indiqué. «Les clubs sont devenus maintenant des sociétés privées, ajoute l'orateur. Donc, n'importe quelle chaîne peut acheter les droits dans le cadre purement commercial. Et si notre chaîne ne veut pas les acheter, nous sommes là pour le faire.»

Les aides seront attribuées en fonction du classement général

Les clubs, selon le président de la Fédération algérienne de football, reçoivent les aides en fonction de leur classement général et leur participation internationale. Dans ce sens, Mohamed Raouraoua donne l'exemple de la JS Kabylie qui participe pratiquement chaque année à une compétition continentale, donc elle aura plus de frais de déplacement.

Le recrutement de deux joueurs étrangers de retour

Contrairement à tout ce qu'a été dit auparavant, le patron de la FAF rassure que les clubs ont désormais une possibilité de recruter deux joueurs étrangers, notamment pour les clubs qui participeront dès les prochaines échéances continentales, à l'image de la JSK, du MCA et de l'ESS. Mais, affirme Mohamed Raouraoua, un seul joueur seulement sera autorisé à jouer dans les compétitions nationales. Pour cela, les clubs devraient honorer leurs engagements avec lesdits joueurs, notamment en leur offrant des conditions d'hébergement et de restauration décentes.

Les indemnités des arbitres seront revues à la hausse

En matière d'arbitrage, les indemnités des arbitres seront revues à la hausse, c'est ce qu'a confirmé le premier respons-

PAROLES DE PRÉSIDENTS DE CLUBS ...

SADEK AMROUS, PRÉSIDENT DU MCA

«On est obligé de passer par le professionnalisme»

L'heure du professionnalisme a sonné en Algérie. Selon le président du Mouloudia d'Alger, il était temps de concrétiser ce projet en dépit des difficultés à rencontrer en ce début de phase. « On n'est pas encore totalement prêts pour le professionnalisme, mais on est obligés d'y passer. Ce n'est pas évident de passer du jour au lendemain de l'amateurisme au professionnalisme, mais c'est devenu une nécessité absolue pour mettre de l'ordre dans la gestion des clubs et promouvoir la formation des jeunes talents », nous a-t-il confié hier. « Bien que le président de la Fédération de football a laissé du temps pour les clubs afin de s'y préparer convenablement, quelques contraintes d'ordre financier et autres problèmes de gestion sont à déplorer, et ce, au niveau de la majorité des clubs des deux divisions », a-t-il ajouté. Interrogé sur le cas du MCA, dénommé désormais « Amid El Djazair », Amrous affirme que le passage au professionnalisme s'est fait dans les délais, en compagnie de partenaires idoines. « Bien que le dossier ait été déposé et retenu, il reste quelques petits détails à régler », souligne-t-il.

ABDELKRIM MEDOUAR, PRÉSIDENT DE L'ASO

«On doit tous mettre la main à la pâte pour réussir ce projet»

Pour le président de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar, le passage au professionnalisme est le chemin approprié pour moderniser le football national. « Le passage se fera progressivement, mais obligatoirement. Or, je tiens à souligner qu'avant de parler de professionnalisme, il faut être professionnel soi-même. L'ensemble des acteurs du monde footballistique sont concernés, tout le monde doit mettre la main à la pâte pour réussir ce projet ambitieux pour le football national. Ceci dit, les fruits de ce changement sont attendus dans 2 à 3 ans, il faut être patient et surtout rigoureux dans l'application et le respect de la réglementation », estime le président du club chalfaoui. Pour ce dernier, le professionnalisme n'est qu'une question de gestion et un changement de mentalité. « Les joueurs n'ont rien à à voir avec ce projet, c'est aux administrateurs d'assurer les conditions de travail adéquates aux footballeurs, leur garantissant un environnement serein », conclut-il.

KERBAJ, PRÉSIDENT DU CRB

«L'obligation nous contraint au changement»

Le président du CR Belouizdad, Kerbj, estime que le passage au professionnalisme ne s'est pas déroulé comme souhaité. «On s'est professionnalisé parce qu'on est obligé de le faire. Je vous assure qu'aucun club n'était prêt pour ce passage précipité au monde professionnel. Trouvez-vous normal le fait d'annoncer le droit de recruter des joueurs étrangers à trois semaines du début de championnat ? J'ai libéré le joueur Alex Fergousson que je regrette désormais. Ce genre de démarches est loin d'être professionnel », lance-t-il, avant d'ajouter : «C'est facile de prendre des mesures et de les appliquer du jour au lendemain». Ce que reproche Kerbj au président de la Fédération, est le fait de dissocier les acteurs principaux du football de la prise de décisions. « Aucun président de club n'a été convié à assister aux travaux de la commission chargée de préparer le dossier du professionnalisme, alors qu'on est les premiers concernés. Les mentalités doivent changer avant d'évoquer le professionnalisme », regrette-t-il.

Propos recueillis par Amel Benhocine

able du football algérien, ce qui leur permettra de travailler dans de bonnes conditions. Beaucoup de choses seront également changées lors de cette saison footballistique, notamment concernant la feuille de match qui ne sera plus la même. Désormais, le club n'a plus le droit de voire la feuille de match.

Les compétitions débiteront le 24 septembre

Le coup d'envoi de cette première expérience, confirme le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, sera donné le 24 septembre prochain pour tous les championnats, mis à part celui des wilayas qui débutera au mois d'octobre prochain. Concernant le déroulement de la compétition, les matches auront lieu, comme d'habitude, durant le week-end, et il n'y aura pas de rencontres en milieu de la semaine sauf les matches en retard, selon toujours M. Raouraoua. Ceux de la ligue deux et du championnat amateur, ils se joueront le vendredi, alors que ceux de la ligue une, ils auront lieu le samedi

PROFESSIONNALISME EN ALGÉRIE

LES EXPLICATIONS DE MOHAMED RAOURAOUA

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, lors de la conférence de presse qu'il a organisée samedi au centre de presse Mohamed-Boudiaf, conjointement avec Mohamed Mecherara, en sa qualité de président de la Ligue nationale de football, a tenu à expliquer les grands axes sur lesquels les instances concernées du sport roi comptent s'appuyer pour mettre en place le premier championnat national professionnel, dont le coup d'envoi sera donné dans quelques jours seulement.

PAR MOURAD SALHI

D'emblée, le premier responsable de l'instance dirigeante précise que l'Algérie n'avait pas le choix, tous les clubs doivent passer par cette étape s'ils veulent prendre part à n'importe quelle compétition continentale : «Notre football est entré dans une phase très importante. Certes, au début nous n'avons pas vraiment le choix car tous nos clubs doivent être professionnalisés pour qu'ils puissent participer aux prochaines échéances internationales, mais cette procédure représente une étape très importante pour notre football qui, désormais, devrait être le vivier des différentes sélections nationales. Cette première expérience permet dans un premier temps aux clubs, qui sont devenus, comme tout le monde le sait, de véritables sociétés commerciales, de se mettre progressivement aux différentes conditions que contient actuellement le cahier des charges. Le véritable professionnalisme, estime le patron du football algérien, commencera à partir de cinq ans si ce n'est plus», a dit le premier responsable de la FAF. Dans son intervention, Mohamed Raouraoua a fait un tour d'horizon, tout en expliquant les différentes étapes de ce processus et le travail effectué jusqu'à maintenant : «Tout d'abord, je tiens à exprimer ma grande satisfaction de



PHOTO: R.

cette première étape très réussie et du nombre de clubs ayant déposé leur dossier pour faire partie des clubs qui composeront, notamment, les deux ligues une et deux. Sur les trente clubs ayant déposé leur dossier à la faf, nous avons retenu trente-deux seulement, quatre ont été rejetés car ils ne répondent pas tout à fait au cahier des charges. Mis à part les deux formations de l'USM Harrach et l'AS Khroub, tous les autres ont bel et bien respecté toutes les conditions du cahier des charges mis en place pour cette circonstance», a-t-il souligné. C'est un travail de longue haleine, ajoute M. Raouraoua qui demande des moyens draconiens. Mais le patron de la FAF rassure que son département travaille en étroite collaboration avec toutes les instances concernées pour faire face aux différents défis : «Nous avons mis tout un dispositif en place pour réussir cette première opération qui exige le recours à des règles de gestion rigoureuses, aussi bien sur le plan matériel et infrastructurel que sur le plan de la ressource humaine. Le centre sportif de Sidi Moussa, qui a été mis à notre disposition depuis le mois de mai passé, a déjà commencé à fonctionner le plus nor-

malement du monde. Cette enceinte sportive accueillera très prochainement quatre académies de la FAF. Elle sera aussi dotée d'un terrain de football de deux étoiles. En plus de ça, nous avons bénéficié aussi d'un autre terrain d'un million de dollars, un don de la FIFA dans le cadre du projet GOAL, grâce à notre participation à la précédente Coupe du monde en terre sud-africaine. Beaucoup d'autres commodités ont été mises en place dans cette enceinte pour garantir une meilleure préparation possible pour nos équipes nationales. Un grand centre de préparation au niveau de la localité de Bouinan, à Blida, sera réalisé également et il sera érigé sur une surface de 20 hectares.» L'évocation de ce centre a amené le président de la FAF à soulever le volet formation des entraîneurs : «Actuellement, nous avons un grand déficit en matière de techniciens, car pour l'ensemble des clubs que nous avons actuellement, l'Algérie a besoin de plus de 2.500 entraîneurs. La Fédération, grâce à la révision du décret relatif à la formation, récupère ses prérogatives de formation», a-t-il indiqué.

M. S.

division Inter régions au championnat national amateur, ce qui donnera la saison 2011-2012 deux groupes de seize clubs. Le 1er de chaque groupe de la division nationale accèdera en Ligue deux (L 2), sous réserve de respecter les règles de la licence de club professionnel.

Opération de recyclage des entraîneurs au programme

Le premier responsable du football algérien a indiqué que les entraîneurs suivront un vaste programme de recyclage pour assurer une prise en charge totale des clubs algériens. «Actuellement, nous avons un énorme déficit en matière des entraîneurs de haut niveau. L'Algérie entière compte seulement 2.700 entraîneurs. Beaucoup de clubs, notamment des divisions inférieures, souffrent du manque de staff technique. Une vaste opération de recyclage total sera lancée dans les prochains jours surtout pour les anciens joueurs désirant être des entraîneurs.»

M. S.

M. BENATALLAH EN VISITE
SAMEDI DERNIER EN TUNISIE

L'intérêt porté par le gouvernement à la communauté nationale mis en exergue

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, s'est rendu samedi dernier en Tunisie, dans le cadre de sa tournée dans les pays du Maghreb, a indiqué, dimanche, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Benatallah a entamé dans le Gouvernorat de Tunis sa visite qui se déroule pendant le mois de Ramadhan, symbolisant les valeurs de rapprochement et de solidarité, relève-t-on de même source. La visite a donc été « l'occasion pour le secrétaire d'Etat d'exprimer tout l'intérêt que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, porte à la communauté nationale à l'étranger et au Maghreb en particulier », a-t-on tenu à préciser.

Durant cette visite de trois jours Benatallah s'est entretenu notamment avec le ministre tunisien des Affaires sociales, de la Solidarité des Tunisiens à l'étranger, Naceur Gharbi. Le même document indique que le secrétaire d'Etat a prévu également de se rendre dans la région frontalière de Kef pour y rencontrer les membres de la communauté algérienne, afin, souligne-t-on, « de se mettre à leur écoute et leur réitérer l'attention du président de la République et celle du gouvernement à leur égard ». Durant sa présence dans la capitale tunisienne, Benatallah a visité, par ailleurs, le siège de l'Amicale des Algériens en Tunisie, et partagé l'Iftar avec les représentants de la communauté algérienne de Tunis, de Kef et de Gafsa. Au terme de cette visite, il a tenu des réunions de travail avec les chefs de poste consulaire de Tunis, du Kef et de Gafsa, conclut le communiqué.

M. B.

AUDITION DU MINISTRE OULD ABBÈS PAR LE CHEF DE L'ETAT

LE STATUT PARTICULIER DES MÉDECINS AU MENU

Le ministre évoquera plus particulièrement le statut particulier des corps médicaux qui demeure pointu. C'est cette démarche qui a semé la confusion au sein des corps médicaux et a déclenché un mouvement de grève de plus de quatre mois, paralysant ainsi les structures de santé publique.

PAR AMEL BENHOCINE

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, exposera lors de son audience orale, prévue dans quelques jours avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un compte rendu sur la relation tutelle-partenaire social, et ce, outre les points relatifs à la gestion du secteur.

Une relation qui s'est dégradée ces derniers mois, semant une crise sans précédent dans le secteur de la santé. Selon les syndicats autonomes du secteur, le ministre évoquera plus particulièrement le statut particulier des corps médicaux qui demeure pointu.

Un statut qui a été promulgué, rappelons-le, en octobre 2009, mais fut rejeté par les syndicats, sous prétexte qu'ils n'ont pas été avisés sur son contenu.

D'ailleurs, c'est cette démarche qui a semé la confusion au sein des corps médicaux et a déclenché un mouvement de grève de plus de quatre mois, paralysant ainsi les structures de santé publique. «Lors de nos précédentes rencontres, le ministre nous a proposé d'évoquer le volet du statut particulier lors de son audience avec les plus hautes



Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

autorités du pays, pour éventuellement modifier son contenu récemment promulgué», a indiqué le président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), le docteur Lyes Merabet.

En effet, le statut particulier du praticien et praticien généraliste de santé publique constitue le point essentiel de la plateforme de revendications des blouses blanches. Or, son amendement, comme le réclame les médecins, nécessite une décision hautement politique. Quant au dossier du régime indemnitaire, la situation reste inchangée puisque l'Etat fixe le régime de 20 à 30% maximum alors que les syndicats réclament un taux avoisinant les 60%. «Un taux de 30% reste en deçà de nos engagements», estime notre interlocuteur. Par ailleurs, le ministre de la Santé a accédé, d'autre

part, à la demande des médecins généralistes de santé publique qui revendiquaient une application de la loi relative aux horaires de repos hebdomadaires dans la Fonction publique.

Ould Abbès vient de signer un arrêté dans lequel il est clairement stipulé que les médecins ont le droit de se reposer les week-ends, notamment les vendredis et les samedis. Ceci dit, les heures de travail effectuées, durant ces journées, constitueront une garde médicale.

Dans le même sillage, le premier responsable du secteur a également décidé de surseoir aux propositions sur salaire des médecins grévistes, et ce, à partir de ce mois d'août. Une sanction qu'avait entreprise l'ex-ministre, Saïd Barkat, à l'encontre des contestataires. **A. B.**

ATTENTAT TERRORISTE À BOUMERDÈS

Un terroriste repentant assassiné à Baghliia

PAR TAHAR OUNES

La localité de Baghliia, dans l'est de Boumerdès est, depuis quelques jours déjà, le théâtre de plusieurs actes terroristes. Après les attentats à la bombe perpétrés contre les services de sécurité, un autre attentat a été déploré dans la soirée de samedi dernier, ciblant cette fois-ci un ex-terroriste repentant. En effet, le dénommé C. Hicham, un terroriste qui s'était rendu aux services de sécurité en 2006, a été assassiné, samedi dernier après le f'tour, devant une cafétéria de la ville de Baghliia, par un groupe terroriste armé, apprend-on de sources locales. Agé d'une quarantaine d'années, C. Hicham activait au sein de la série locale de Baghliia. Selon des informations recueillies, l'auteur dudit attentat, aurait été commandité par la série de Baghliia que dirige le chef terroriste Mohamed Slimani. Cet attentat intervient quatre jours après l'attentat à la bombe, qui a fait trois morts quatre blessés parmi les soldats de l'ANP, perpétré au lieu dit Kniza, sur un chemin reliant Baghliia à Taouarga. En début du mois en cours, un

attentat a ciblé le premier magistrat de ladite localité, perpétré par un groupe armé devant son domicile. Cet acte infâme, faut-il le dire, a plongé toute la population dans l'émoi. Cette région a connu ces derniers mois plusieurs attentats à la bombe ainsi que plusieurs rapt de citoyens aisés. Au cours du mois de mai dernier, deux bombes de fabrication

artisanales avaient explosé au centre-ville de Baghliia faisant deux morts parmi les militaires, un civil âgé d'une quarantaine d'années et blessé un vingtaine d'autres, parmi eux le premier adjoint au maire de Baghliia. L'assassinat de terroriste repentant est perçu, par des observateurs de la scène sécuritaire locale, comme un avertissement lancé à l'encontre des ter-

roristes qui veulent se rendre pour bénéficier des largesses de la loi sur la Réconciliation nationale. Cet assassinat, faut-il le rappeler, intervient quelques jours seulement après la reddition d'un dangereux terroriste, l'émir de katibet Al Arkam, Dramchini Rabah alias Abou Tourab, aux services de sécurité de la ville de Thénia. **T.O.**

JIJEL

Explosion d'une bombe artisanale à Texenna

Une bombe artisanale a explosé, hier matin, vers 8h25, au lieu dit Dardar, à environ 200 mètres du chef-lieu de commune de Texenna, située à 20 km au sud-est de Jijel.

L'engin de mort ciblait une patrouille de la Gendarmerie qui escortait, au moment des faits, des travailleurs d'une entreprise turque chargée du projet de transfert d'une partie des eaux du barrage de Tabelout (en cours de réalisation) pour l'irrigation de plus de 40 mille hectares de terres agricoles des plaines des Hauts-Plateaux.

Selon nos informations, aucune perte humaine ni

dégât matériel n'ont été enregistrés, fort heureusement.

Nos sources indiquent, par ailleurs, que les services de sécurité ont enregistré ces derniers temps des mouvements suspects de groupes terroristes dans la région.

Les entreprises, exerçant dans la région, ont été même invitées à plus de vigilance par les services de sécurité.

Notons que la région de Texenna n'a pas connu d'actes terroristes depuis plusieurs mois.

Saïd Benmerabet

PRODUCTION DE DATTES EN ALGÉRIE EN HAUSSE

Les exportations atteindront plus de 60 mille tonnes d'ici 4 ans

L'exportation de la datte algérienne connaît, ces derniers temps, un certain boom, en ce sens qu'elle se classe parmi les produits agroalimentaires les plus commercialisés sur le marché international, en rapportant plus de 20 millions de dollars chaque année.

PAR AMAR AOUIMER

Entre 2010 et 2014, l'Algérie envisage de multiplier par cinq les quantités de dattes destinées pour le marché extérieur, notamment européen où la datte "Deglet Nour" est bien prisée, aussi bien par notre communauté émigrée que par les consommateurs des pays de l'Union européenne, lesquels apprécient bien d'ailleurs les primeurs et les agrumes provenant d'Algérie.

Pour Salim Haddoud, producteur de dattes à Tolga (plus large superficie de palmeraies, wilaya de Biskra) et président du Comité interprofessionnel de la datte, «l'atteinte de cet ambitieux objectif et la réalisation de ces performances doivent être accompagnées, cependant, par l'amélioration de la chaîne logistique et, surtout, les moyens de transport, condition sine qua non de voire le volume d'exportation de datte quintupler en l'espace de 4 à 5 années». L'exportation de la datte algérienne connaît, ces derniers temps, un certain boom, en ce sens qu'elle se classe parmi les produits agroalimentaires les plus commercialisés sur le marché international, en rapportant plus de 20 millions de dollars chaque année, sachant que "Deglet Nour" est, de loin, la meilleure datte au niveau du Maghreb et même sur la place extérieure et ce, même si les quantités exportées demeurent, bien entendu, insuffisantes par rapport aux capacités productives du pays.

Avec 12 mille tonnes commercialisées sur le marché extérieur en 2009 (soit 2%



La datte Deglet Nour destinée à l'exportation est très prisée.

de sa production globale qui est de l'ordre de 600 mille tonnes), la production de datte algérienne pourrait avoir une percée fulgurante dans les années à venir dans la mesure où le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a pris, récemment, un certain nombre de mesures et de décisions destinées à stimuler et encourager davantage la production de "Deglet Nour", notamment avec les directives et les orientations du ministre Rachid Benaïssa, dont la devise consiste à toujours produire plus pour mieux exporter.

En 2014, l'exportation de datte pourrait rapporter environ 100 millions de dollars au pays. Cette démarche pour les dattes va dans le même sens que pour ce qui concerne la production d'orge où l'Algérie est devenue un pays exportateur (notamment vers la Tunisie) de ce produit, après avoir dégagé un important excédent de production en 2010. Haddoud nous a précisé que le succès des opérations d'exportation de datte passe inéluctablement par les bonnes conditions de travail du producteur, en passant par l'emballage et le conditionnement, ainsi que le transport. Apprécient

bien la datte délicate, calorifique et énergétique de la datte algérienne, de nombreux investisseurs hollandais, et même l'ambassadeur des Pays-Bas à Alger, ont montré leur souhait de voir "Deglet Nour" vendue massivement en Hollande. L'agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) et le programme d'aide aux entreprises à l'exportation, Optimexport, multiplient les démarches et les rencontres entre les professionnels de la filière datte afin de les orienter et les assister dans leurs activités exportatrices, et justement, l'entreprise de dattes de Salim Haddoud et frères est sélectionnée pour bénéficier des programmes d'expertise et de formation d'Optimexport. Quant à la Cagex (Compagnie de garantie des exportations), elle s'implique davantage en termes de promotion de l'assurance des produits à l'exportation et de la gestion des risques. Le "couloir vert" mis en place récemment a pour objectif essentiel de faciliter la tâche des exportateurs potentiels, notamment en matière administrative et de dédouanement des marchandises à l'embarquement.

A. A.

DES CENTAINES DE MILLIARDS DE CENTIMES DÉTOURNÉES

Le président de la CARSCI Annaba saisit la Présidence de la République

PAR RAFRAF MOHAMED

C'est un énorme scandale qui a secoué l'opinion. Pour avoir dénoncé des magouilles qui ont causé des préjudices estimés à des centaines de milliards de centimes à la CARSCI (Coopérative agricole régionale spécialisée en culture industrielle), Lazhar Mtiri, l'actuel président de ladite coopérative qui regroupe en son sein près d'un millier de fellahs adhérents, est menacé aujourd'hui de mort ainsi que ses proches collaborateurs. Et pour cause, ces derniers ont eu l'audace d'alerter les pouvoirs publics sur les agissements de l'ex-équipe dirigeante, dont l'ex-président et l'ex-directeur ont été arrêtés et incarcérés. L'affaire CARSCI est un dossier très lourd ; il pèse des centaines de milliards de centimes dilapidés ou

détournés, nous confie une source proche de l'affaire. L'enquête, qui est menée par la brigade économique de la Gendarmerie, n'a toujours pas abouti, eu égard au volume de la papperasse à éplucher et à l'ampleur des investigations entreprises sur plusieurs niveaux. Outre l'ancien conseil d'administration et les gestionnaires directs, d'autres personnes extra-CARSCI sont impliquées dans l'affaire CARSCI. Du fait de leur rôle d'influence à des degrés divers, elles sont poursuivies pour abus de biens sociaux, détournements, évasion fiscale, faux et usage de faux et passations de marchés contraires aux lois en vigueur. Selon le dossier adressé à la Présidence de la République par le staff actuel de la CARSCI, piloté par son président Lazhar Mtiri, le patrimoine de la CARSCI, composé de

plusieurs usines de double concentré de tomates, d'une fabrique au noir de transformation de tabac ainsi que de plusieurs terrains d'assiettes et de hangars géants, a été complètement laminé, cédé et bradé à des tierces personnes. "C'est un gigantesque gâchis dont se sont rendus coupables les ex-responsables de la CARSCI. Des trois usines, il ne subsiste qu'une seule, celle de Bouteldja. Les deux autres ont été désosées et revendues au noir en pièces de rechange, cite Lazhar Mtiri. Ce dernier justifie le recours à la Présidence de la République, "car, explique-t-il, d'importants notables sont impliqués dans ces malversations et je suis menacé de mort, car je dévoile tout dans le dossier adressé au Président"...

M. R.

DANS DIVERS FEUX DE FORÊT À TIZI-OUZOU

Près de 10 mille oliviers détruits par les flammes

Près de 10 mille oliviers, répartis sur une superficie globale de 90,6 ha relevant des différentes oliveraies de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été détruits par 31 incendies qui se sont déclarés durant la période allant du 1er juin au 21 août courant, selon un bilan de la Direction des forêts. Au cours de la même période de l'année dernière, qui a connu 121 incendies, une perte de quelque 18.300 oliviers a été enregistrée, selon un état comparatif présenté par le responsable de la protection de la faune et de la flore. «Le déclenchement de ces incendies a été favorisé par la profusion de la végétation au sein des oliveraies, qui ne sont plus nettoyées comme au temps où ces vergers faisaient l'objet d'un entretien régulier, car constituant une source de rente non négligeable pour leurs propriétaires», a-t-il expliqué. Le même bilan signale, pour la période considérée, l'enregistrement d'un total de 165 incendies ayant parcouru 1.041 ha de couvert végétal, dont 136,50 de forêts, 686,10 de broussailles, 127,80 de maquis et 90,6 ha d'oliviers. Plus de 90 % des superficies forestières brûlées dans 42 incendies sont constituées de chêne liège, espèce très inflammable, au même titre que le sous-bois caractérisant les subéraies des Ait Ghobri et de Yakourène, a-t-on relevé à la Direction des forêts. Sur les 165 incendies enregistrés, 99 l'ont été au mois d'août courant, fait s'expliquant, selon la même source, par "l'importance du nombre d'incendies de broussailles provoqués volontairement par des pasteurs, pour le renouvellement de leurs aires de pacage". Les dégâts occasionnés par 5 incendies n'ont pas été évalués par les forestiers, "pour cause d'inaccessibilité des lieux où ils se sont déclarés", a-t-on ajouté. Durant la même période de l'année dernière, le couvert végétal de la wilaya de Tizi-Ouzou, s'étendant sur quelque 112 mille ha, dont 48 mille ha de forêts, il a été signalé 121 incendies ayant détruit 898,50 ha, dont 205,8 de forêts et 183,70 d'oliviers.

APS

DÉLITS FORESTIERS À EL TAREF

La Conservation s'en remet à la justice

Plus de cinquante plaintes ont été déposées, durant les 6 premiers mois de l'année en cours, par la Conservation des forêts d'El Tarf pour divers délits commis dans le patrimoine forestier de la wilaya, a indiqué, dimanche, le conservateur local des forêts. Ces délits sont liés, selon M. Mohamed Teyar, rapporte l'APS, à des "agressions causant parfois des dommages irréparables à la forêt, comme la coupe et la vente illécites de bois, ainsi que les défrichements anarchiques destinés à constituer des parcelles pour l'agriculture, les pâturages et autres. Il a indiqué que la commune de Berrihane, où 19 personnes ont été verbalisées à ce jour, demeure la plus touchée par ce phénomène qui commence à prendre de l'ampleur malgré une surveillance renforcée des zones susceptibles d'être la cible de personnes malintentionnées. Pour remédier à cette situation et reconstruire les zones touchées, la Conservation des forêts a programmé, pour 2010, une opération de reboisement de 800 ha et une seconde de repeuplement par diverses essences arboricoles sur 500 ha. La même structure s'emploie également à faire des riverains de la forêt des "partenaires incontournables" en les impliquant dans la gestion de cet espace. La Conservation les encourage, dans ce contexte, à se constituer en association d'intérêt collectif pour les conduire à participer activement à la sauvegarde de la forêt. Celle-ci, a expliqué M. Teyar, deviendra leur source de richesse grâce, surtout, aux programmes de proximité de développement rural intégré.

I. A.



EL HARRACH, RESTRUCTURATION DES MARCHÉS

DES ESPACES AUX NORMES D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

L'anarchie sévit un peu partout, notamment à Boumati, où l'espace informel investi par une multitude de vendeurs à la sauvette, laisse vraiment à désirer. D'où la nécessité d'inscrire un projet de marché de proximité qui réponde aux attentes des consommateurs des riverains et des sites avoisinants.

PAR ABDELHAMID MEGHICHE

En raison de l'exiguïté des espaces de commerce, réellement pénalisante en ce mois de surconsommation, il est question pour les services de la commune d'El-Harrach d'élaborer un plan de restructuration des marchés déjà existants. La révision du mode de gestion des structures économiques actuelles est également de mise. Ainsi pour multiplier les espaces de vente des produits de large consommation, et donner l'essor nécessaire au commerce local, notamment pour rentabiliser la gestion de ces espaces. Dans ce cadre l'assemblée populaire communale d'El-Harrach a décidé de céder la gestion de cet espace improvisé au cours de l'année 2000 à travers l'annonce d'adjudication pour cession. Les circonstances de la création de cet espace entraînent dans le cadre de l'extension urbanistique de l'ancienne Maison-Carrée vers le Sud, où il y avait plusieurs entreprises économiques activant dans la zone industrielle, la croissance démographique résultant de cette intense activité ayant engendré le besoin des riverains d'un espace d'approvisionnement en produits alimentaires, d'autant plus que l'exode rural s'était alors accentuée. Il y avait à proximité de oued El-Harrach un terrain, ayant servi durant une longue période de



Une réorganisation nécessaire et salubre de ces espaces.

marché de véhicules, sur lequel le choix s'est porté pour y improviser un espace de vente d'effets vestimentaires, d'aliments et de pièces détachées. Très vite cet espace a été envahi par les petits commerçants, les intermédiaires et les revendeurs à la sauvette. Cet espace n'a pas cherché très loin son appellation puisqu'il s'est approprié celle d'une clause du code des marchés, "D15". C'était également son label, qui a évolué au fil des années, pour devenir un fameux marché hebdomadaire fréquenté par les intermédiaires de fripes et de denrées recherchées par les clients.

En outre, la réception du nouveau marché situé à la rue d'Alger a suscité le mécontentement des bouchers qui mettent en cause l'inadéquation des locaux aux normes d'hygiène requises. L'ancien marché a été, dernièrement, démolé pour faire ériger à son emplacement un centre commercial dans le but essentiel de répondre aux attentes des résidents d'El-Harrach qui ont tant souffert en matière d'approvisionnement en produits alimentaires. Pis l'anarchie sévissant pas loin, à l'espace informel de Boumati, laissant à désirer, d'où la nécessité d'inscrire un projet de marché de proximité qui répondra aux attentes des consommateurs des sites avoisinants, notamment ceux de Sidi M'bareket Kourifa. Au regard de néfastes effets de la prolifération des vendeurs illicites, il est

fait obligation à l'administration locale d'aménager les surfaces de vente sur le site des Trois-Caves en attendant la réalisation d'un nouveau marché de proximité. Souci constant omniprésent dans l'esprit des élus locaux afin de juguler la spéculation à travers les marchés non seulement pendant le sacré mois de Ramadhan, mais, insiste-t-on, mais pour mettre en place des aires de commerce dans le strict respect des normes exigées de propriété et de sécurité. Pour cela, les responsables de l'APC d'El-Harrach œuvrent à tirer profit des conditions financières présentement favorables, du fait qu'ils ne nient pas avoir bénéficié d'importantes rentrées d'argent de l'ancien marché D15, la société gestionnaire du marché D15 annonce avoir apporté lors de la précédente cession du marché près de 700 millions de centimes et elle propose pour l'actuelle adjudication un montant de 1,120 milliard de centimes. Mieux, le plan de développement local pour l'année 2010 accorde à l'APC d'El-Harrach les moyens susceptibles pour continuer ses louables efforts dans le sens d'améliorer le cadre de vie de ses administrés en croissance constante.

A.-H. M.

KOUBA, SOLIDARITÉ RAMADHAN

HUIT MILLIARDS DE CENTIMES POUR L'AIDE AUX DÉMUNIS

PAR CHAFIKA KAHLAL

La commune de Kouba a réservé une enveloppe conséquente pour les actions caritatives cette année. Huit milliards 340 millions de centimes ont été débloqués pour faire face aux besoins des 843 familles nécessiteuses ou victimes du terrorisme résidant dans la localité nous apprend Saïda Bounab, P/APC. Les responsables de la commune ont préféré donner des dons de 10 mille dinars en espèces pour éviter, aux familles nécessiteuses estimées à 679 familles démunies et 137 familles victimes du terrorisme, la longue attente des mandats-poste. Il est à noter que cette opération a débuté, selon Mme Bounab quelques jours avant le mois de Ramadhan, ce par la mobilisation d'une commission spéciale pour l'étude des dossiers déposés par ces familles. La P/APC a également annoncé la préparation d'une grande fête au terme de la circoncision des enfants issus des familles démunies. «La fête se tiendra le 27 du mois sacré, les enfants bénéficieront de trousseaux complets et de plusieurs tenues traditionnelles. Les enfants seront emmenés à l'hôpital Bachir-Mentouri où des médecins procéderont à leur circoncision», nous dira un responsable de la commune. Il est à noter que la commune de Kouba a reçu, comme chaque année une

enveloppe financière de 100 millions pour la couverture des dépenses de l'action sociale, notamment le couffin de Ramadhan. Il est à signaler que les services de l'action sociale de la commune de Kouba préparent aussi, selon la même source, les futures festivités de l'Aïd el-Fitr, la rentrée scolaire où des tenues vestimentaires seront distribuées aux familles démunies de la commune à partir de la semaine prochaine, il leur sera également offert des affaires scolaires et des tabliers. Il est à signaler aussi que la commune, en collaboration avec plusieurs associations, organise des soirées de séances d'apprentissage du Coran aux enfants tout au long du mois sacré, les lauréats auront droit à des prix d'encouragement lors du 27e jour de ce mois. Il est à rappeler que la wilaya d'Alger a réservé une enveloppe de 2,5 milliards de dinars pour couvrir le secteur de l'action sociale et la solidarité au niveau des 57 communes algéroises. A rappeler que la valeur du couffin de Ramadhan, remplacé dans certaines communes cette année par des mandats, a été estimé de 2.500 à 10 mille dinars selon les capacités financières de chaque commune. Le nombre des familles démunies pour cette année s'est élevé à 40 mille alors qu'il était de 36 mille l'an dernier.

C. K.

APC D'EL-BIAR

Anarchie à l'état civil

Les citoyens qui ont eu, ces derniers jours, à se déplacer au service d'état civil d'El Biar ont été désagréablement surpris par l'anarchie y régnant. En effet un nombre impressionnant de citoyens s'agglutinent devant l'entrée du siège de l'APC avant même son ouverture. Hier déjà à 7h du matin des dizaines de citoyens étaient massés sur les marches du siège de l'APC mais inutile d'être là aux aurores puisqu'à l'ouverture des portes c'est les plus forts et les plus rapides qui ont eu droit aux premiers tickets distribués... par l'agent de sécurité. Qu'importe si pour être parmi les premiers on doit pour cela piétiner personnes âgées ou malades, toute civilité est mise entre parenthèse pour pouvoir accéder aux guichets et se faire délivrer son précieux document. Une pagaille sans nom régnait sur les lieux, le hall de l'état civil pourtant assez grand s'est rempli rapidement et ceux qui n'ont pas eu l'heur d'y accéder restent sur les marches extérieures. Le temps passe lentement, trop lentement au gré des personnes parqués sur les marches, mais leur calvaire est loin d'être fini puisqu'un agent de sécurité s'adressant à eux leur dira de se déplacer pour laisser la femme de ménage faire son travail. Un vieux monsieur, refusant d'obtempérer, se verra traiter de tous les noms avant de se voir carrément déverser, par l'irascible agent, sur les pieds le seau d'eau de la malheureuse femme de ménage qui aurait certainement préféré être ailleurs. Après ce geste malheureux le vieux monsieur outré et touché dans son amour-propre en viendra presque aux mains avec son agresseur, les citoyens, comme de juste, prendront faits et cause pour leur compagnon de malheur. S'ensuivra une scène de chaos où invectives, insultes pleuvaient de partout. Les plus timorés ont préféré fuir cette foire d'empoigne en faisant l'impasse sur les documents et avec le fol espoir que ce genre de scènes, malheureusement régulières, fassent réagir les autorités compétentes et qu'ils interviennent pour la réorganisation de ce service qui va en eau de boudin.

ZERALDA

Robinets à sec depuis trois jours

L'eau n'arrive plus dans les robinets des foyers à Zeralda. En effet voilà déjà trois jours que les familles résidant dans cette localité ne savent plus à quel saint se vouer en ces longues journées caniculaires du mois de Ramadhan où leurs peines se voient multipliées par l'absence d'eau courante...

Difficile d'être de corvée d'eau quand on n'a rien dans l'estomac et sous des températures ayant atteint des pics très élevés. L'ironie de la situation réside dans le fait que justement, ces derniers jours, les responsables en charge de ce secteur n'ont pas manqué de s'énerger d'avoir résolu "définitivement" le problème de l'eau courante, du moins dans la capitale. Administrativement Zeralda fait pourtant bien partie de la capitale ! Mais...

R. A.



BUREAUCRATIE, NATIONALITÉ, AS12,...

Un vrai casse-tête chinois

Pour se présenter à un concours, postuler à un poste d'emploi, s'inscrire à l'université ou extraire son passeport, le citoyen est confronté à un vrai casse-tête chinois qui envenime sa vie quotidiennement. Il s'agit bien sûr du lot important de pièces qu'il est tenu de présenter à chaque constitution de dossier et dont certaines exigences n'ont, au fait, aucun sens.

PAR KADDOUR MEHRI

A titre d'exemple, exiger chaque année une attestation de chômage et de non-remariage à une vieille femme de plus de soixante-dix ans pour régulariser son dossier CNAS ou sa pension de chômage, ou exiger un gage par la banque à un jeune postulant à un microcrédit pour créer sa propre entreprise par le biais de l'ANSEJ ou la CNAC, ou pire encore, exiger quelques années d'expérience à un jeune diplômé demandeur d'emploi et à un enseignant qui postule à un poste supérieur des pièces justificatives déjà existantes dans ses dossiers administratifs à l'établissement et à la direction de l'éducation est, en réalité, de la pure bureaucratie. Sinon, comment une grande-mère qui n'a plus la force de faire quelques pas puisse-t-elle travailler ou se remarier ? Et comment un jeune universitaire chômeur puisse-t-il avoir un bien immobilier pour le gager ? Et sans travailler, comment



Extrait de naissance S12, point noir des dossiers administratifs.

un nouveau diplômé puisse-t-il acquérir de l'expérience ? Nous laisserons le soin aux concernés pour répondre à toutes ces interrogations.

Actuellement, les pièces administratives les plus demandées sont le certificat de nationalité et l'extrait de naissance appelé AS12, sans oublier le dossier à fournir par les nécessiteux pour bénéficier des 3 mille DA. Chaque matin, des centaines de jeunes bacheliers, désireux de poursuivre leurs études supérieures, sont entassés devant le palais de justice pour extraire le fameux certificat de nationalité, un travail harassant pour les employés du tribunal obligés d'accomplir des heures supplémentaires pour satisfaire la forte demande, une demande qui vient alourdir celle des passeports biométriques. Or, une telle pièce pouvait être remplacée par une photocopie légalisée de la pièce d'identité

ou la nationalité algérienne, à moins que la carte d'identité nationale ne soit pas un document officiel. Les guichets des sièges de l'état civil, de la CNAS ou de la CASNOS ne sont pas épargnés, les exigences de la rentrée scolaire, qui aura lieu dans quelques jours, obligent les parents à se bousculer aux guichets pour fournir les dossiers qui leur permettent de bénéficier de la fameuse aide de 3 mille DA.

Or, or il aurait suffi d'établir un fichier local, voire national, en se basant sur le premier dossier présenté par le demandeur au lieu de le refaire chaque année. Tant de tracasseries qui ne font que freiner le développement de notre pays. Il est temps alors que notre machine administrative soit graissée et mise au diapason de la mondialisation. Sinon, en quoi l'informatique et l'internet sont-ils utiles ? **K. M.**

PLAN DE LA CIRCULATION, UNE TOTALE ANARCHIE

Il y a quelques années, un candidat originaire de Souk-Ahras s'appretait à passer son permis de conduire dans une wilaya limitrophe. A un certain moment, l'examineur conseillait le candidat d'aller conduire dans la ville de Souk-Ahras s'il veut apprendre à maîtriser son véhicule. Le candidat s'est senti alors ridiculisé, mais à vrai dire, l'examineur avait entièrement raison. D'un côté, personne n'applique le code de la route, on démarre ou on dépasse sans activer les feux clignotants, on ne respecte ni stop ni priorité. Bref, une anarchie totale. De l'autre côté, les trottoirs sont occupés par les étalages des commerçants qui, au lieu de garder leurs produits à l'intérieur des locaux, préfèrent les exposer dehors et occuper les trottoirs, obligeant ainsi les piétons à emprunter la chaussée, une pratique qui est en passe de devenir une habitude chez les Souk-ahraissiens qui, même en présence de trottoirs vides, préfèrent, par absence de civisme, se balader sur la chaussée sans se soucier des automobilistes qui, eux, se voient bloqués au milieu des piétons et trouvent les pires difficultés à passer. Et si un

conducteur se permet de klaxonner, il est tout de suite traité de tous les noms par le piéton et une rixe éclate, comme ça s'est passé la semaine écoulée à la rue de Tébéssa. Devant une telle situation, plusieurs automobilistes se voient obligés d'éviter les rues de Tébéssa, l'ALN, Quartier-Abderrahmane, Ibn Khaldoun... et faire ainsi le tour de la ville pour rejoindre leurs lieux de destination. Une longue traversée du désert pour éviter les problèmes. L'autre inconvénient auquel les automobilistes sont quotidiennement confrontés est celui des lieux de stationnement. Les quelques endroits autorisés en ville (rue de l'ALN, place de l'Indépendance) sont occupés par les vendeurs de journaux, de pain ou de produits cosmétiques qui interdisent aux automobilistes de garer leurs véhicules prétendant qu'ils cachent ainsi leurs étalages, comme si la chaussée est devenue leur propriété privée. D'ici quelques années, ces pseudo-commerçants bloqueront carrément la route et obligeront les passants à acheter leurs produits ou à payer une amende.

K. M.

PLACE DE L'INDÉPENDANCE

Où sont passés les bancs publics ?

Depuis le début de ce mois sacré, et devant la fermeture pendant la journée des 8 cafétérias qui contournent la place de l'Indépendance, les vieux retraités habitués à passer la journée dans cet unique lieu de détente se voient obligés de s'asseoir par terre faute de bancs. Des bancs, il en existait depuis longtemps, mais depuis quelques années, cette place, située au centre de la ville, qui était autrefois la fierté des Aouk-ahraissiens, est à l'abandon total. L'eau s'est arrêtée de jaillir de ses deux fontaines, les fleurs, les arbustes et les chaises ont disparu. Du kiosque central se dégage une odeur nauséabonde laissée par les aliénés et les SDF qui y passent la nuit, l'utilisent comme urinoir. Bref, ce qu'on appelait autrefois petit Paris (allusion faite à la ville de Souk-Ahras) est devenu aujourd'hui un grand douar envahi par les déchets laissés par les vendeurs de légumes et fruits, dont le nombre ne cesse d'accroître avec l'exode rurale, les mouches, les moustiques et les rats géants des égouts au grand dam des citadins qui s'attendaient à des jours meilleurs.

Perturbations dans la distribution de l'eau

L'alimentation en eau potable continue à faire la Une à Souk-Ahras à cause des perturbations qui ne cessent de priver le citoyen de ce liquide précieux pendant des jours. Des cités comme Draia-Ahmed, Sidi Messaoud ou Berral-Salah ont souffert pendant des périodes allant jusqu'à une semaine et ce, à cause d'une défaillance dans la station de pompage, selon une source de l'Algérienne des eaux. Même les camions-citernes ramenés par l'ADE n'ont pas résolu le problème et la situation a failli empirer à Draia-Ahmed où femmes et enfants étaient obligés de monter et descendre les 72 marches (5 niveaux) des dizaines de fois en cette saison de chaleur et surtout en ce mois de carême. D'autre part, la qualité des travaux de renouvellement du réseau AEP, dont la vétusté et la dégradation ont causé des dizaines de fuites engendrant la perte de centaines de mètres cubes d'eau potable quotidiennement, laisse à désirer. Et malgré les appels des citoyens, ces fuites demeurent à ce jour non réparées, engendrant des rivières d'eau perdue dans les rues des différents quartiers, surtout à Draia-Ahmed et Berral-Salah. Qui paie la facture ?

Le commerce de la zlabia réglementé

Cette année, les vendeurs de la zlabia (spécialité très prisée par les Souk-ahraissiens durant le mois sacré) se comptent sur le bout des doigts. La décision du directeur de la concurrence et des prix d'interdire toute délivrance anarchique d'autorisation a été appliquée à la lettre. Désormais, il n'est plus facile de se transformer du jour au lendemain de marchand de légumes ou soudeur en préparateur de zlabia avec une simple autorisation de l'APC. Le registre de commerce et les règles d'hygiène et de sécurité sont dorénavant exigés, ce qui a mis fin à l'anarchie des années précédentes, dont l'impact avait même touché les prix de l'huile qui flambaient à chaque Ramadhan.

K. M.



MÉDÉA

L'origine de la ville

Médéa a eu de nombreuses et diverses appellations à cause de la succession de nombreuses civilisations et de peuplades d'origines différentes sur son territoire. Certains affirment que le nom de Médéa vient de Lemdouna, nom de l'une des tribus berbères (Sanhadja) et celui qui en fait partie est appelé El-Medi ou El-Medani, en rapport avec le métier qu'exerçaient dans le temps les habitants de la région, à savoir la fabrication des couteaux que l'on appelait El-Mada. D'autres disent que l'origine de ce nom remonte à l'époque Romaine durant laquelle elle s'appelait Lembdia, du nom d'une Reine Romaine qui a régné sur la ville au début de l'ère chrétienne. Elle a également pris le nom de Medias ou Admdekes, en raison du fait qu'elle se trouve à mi-chemin entre deux villes Romaines, en l'occurrence Thanaramusa Castra (Berrouaghia) et Sufsar (Amoura). Cette appellation lui a été attribuée en l'an 210, sous le règne de Sibten Sfar. Une autre légende raconte également que Médéa est un vocable berbère qui signifie l'altitude ou les terres situées en hauteur. Selon le Cheikh Ben Youcef Sid Ahmed, il s'agit en fait de Mehdiya, à savoir, la vieille ville ou l'ancienne ville, que les anges ont édifiée sur l'Atlas Tellien. Le nom de Médéa se trouve étroitement lié au Titteri, terme qui veut dire en grec le bouc, dont l'image a souvent été reproduite dans les médaillons grecs ainsi que dans la monnaie Tuter. Ceci en ce qui concerne le sens du mot Titteri en grec, quant aux populations locales, elles donnent au terme Titteri ou Itri, une autre signification, à savoir, le froid ou la glace, en raison du climat particulier de la région, en particulier les hauteurs qui dépassent 800 mètres d'altitude. Nous retrouvons également dans la zone Nord de Médéa, une montagne qui porte le nom de Titteri, qui serait en rapport avec la prolifération de troupeaux de chevreaux sauvages. Le Titteri représentait à l'époque un vaste territoire dont la superficie atteint 50.000 Km carré et qui s'étendait au-delà de Médéa jusqu'à la limite de l'Atlas Blidéen au Nord, et l'Atlas Saharien au Sud, alors qu'à l'Ouest il arrivait jusqu'à Ksar-Chellala, tandis qu'à l'Est, il se rencontrait avec la zone du Hodna (M'sila). Il comprenait en fait trois territoires distincts : le territoire montagneux, le territoire des hauts plateaux et le territoire des plaines.

270 moissonneuses-batteuses pour la campagne 2009-2010

La campagne moissons-battages 2009-2010, qui a débuté au courant de la première quinzaine du mois de juin 2010 dans la wilaya de Médéa, a donné, jusqu'au 20 août 2010, près de 2 millions de quintaux de céréales toutes variétés confondues sur une superficie de 116.339 hectares. Le blé dur s'est taillé la part du lion de la production avec un volume de plus d'un million de quintaux contre 570.250 quintaux d'orge et 40.032 quintaux de fourrage. Sur le plan organisationnel et des conditions matérielles, dix-huit points de collecte ont été ouverts à travers la zone d'action pour une capacité totale de stockage estimé à 976.600 quintaux et plus de 270 moissonneuses-batteuses.

BERROUAGHIA

Don de 232 couffins

Une enveloppe de 400 millions de centimes a été dégagée par la commune pour venir en aide à plus de 2 mille familles nécessiteuses en plus d'un don de 232 couffins initié par des âmes charitables et différentes institutions économiques. Cette procédure de solidarité se poursuivra durant les prochains jours. Par ailleurs, les Scouts musulmans algériens (SMA) ont ouvert un restaurant sis au niveau du centre commercial El-Kolei de Berrouaghia où sont servis quotidiennement entre 70 et 100 repas à l'heure du f'tour. **H. S.**

BEJAIA, EN ATTENDANT LA NOUVELLE GARE ROUTIÈRE

Les conditions de transport déplorable

Si le nombre des transporteurs dépasse les besoins, la qualité de service laisse à désirer. Sur toutes les lignes, les transporteurs font leur «loi» par le non-respect des horaires, les changements des itinéraires, les surcharges et surtout l'excès de vitesse.

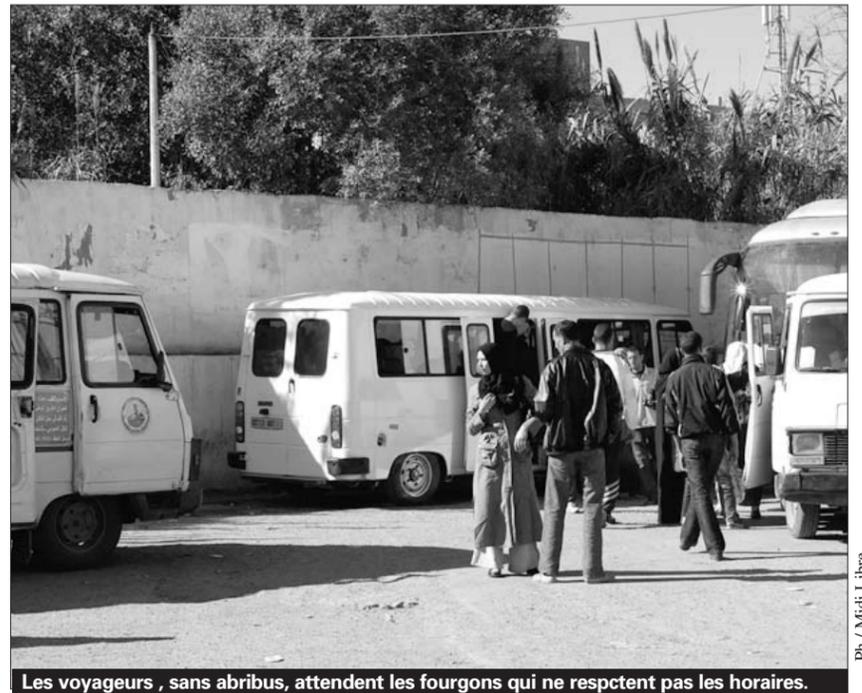
PAR MUSTAPHA LAOUER

Le transport privé s'est nettement amélioré ces dernières années avec la mise en circulation des minibus sur l'ensemble des communes de la wilaya.

Si le nombre des transporteurs dépasse les besoins, la qualité de service laisse à désirer. Sur toutes les lignes, les transporteurs font leur «loi» par le non-respect des horaires, les changements des itinéraires, les surcharges et surtout l'excès de vitesse. Pour mieux se renseigner sur les conditions du transport à partir du chef-lieu de wilaya, nous nous sommes rendus au niveau de la gare routière de l'arrière port qui assure le transport sur deux itinéraires, d'un côté Béjaïa, Tichy, Aokas, Souk el-Tenine jusqu'à Kherrata, et de l'autre côté de Béjaïa à Amizour. Certes, une gare qui n'en porte que le nom car c'est plutôt un parking de bus. Une véritable pagaille y règne.

Des dizaines de personnes de tout âge sont massées sur les semblants quais de stationnement dans l'attente d'un bus qui les ralliera vers leur destination. A toute heure, les bus arrivent successivement et «déversent» les passagers au milieu de la rue sans se soucier de leur sécurité. Au départ, les destinations se font à la criée.

Les jeunes receveurs annoncent la destination à haute voix. Trois bus vers



Les voyageurs, sans abribus, attendent les fourgons qui ne respectent pas les horaires.

la même destination et qui ne partiront qu'une fois toutes les places sont acquises. La présence des deux policiers affectés pour y remédier à l'ordre et au respect des horaires de départs ne change absolument rien au comportement irresponsable de ces transporteurs. Sur les lieux, aucun abribus, ni lieu de repos n'existent. Les passagers attendent sous un soleil de plomb et sur les trottoirs jonchés par des immondices. Nous changeons de direction, cette fois vers la fameuse gare du stade de l'Unité maghrébine qui assure la destination vers les communes de la Soummam, Béjaïa et Akbou.

C'est le même constat. Le lieu sert à la fois de parking pour le stade et de circuit d'examen pour les autos-écoles de la ville de Béjaïa. Une situation qui dure depuis plusieurs années. La troisième étape nous guide vers la gare du centre-ville, appelé gare SNTV.

Cette gare assure les destinations vers les autres wilayas, à l'instar d'Alger, Sétif, Constantine, Oran ou Laghouat. Cette gare est l'unique depuis l'Indépendance. Très exigüe, ce lieu est

composé de deux bâtisses servant de bureaux et de poste de police, une dizaine de restaurants (plutôt des gargotes) et un café. Les passagers attendent l'arrivée des bus sur les trois quais que compte cette placette. La gare SNTV est dépourvue de guichets de billets, les passagers payent leur place à l'intérieur des bus. Ainsi, le transport à Béjaïa a été de tout temps le parent pauvre. Cette situation qui a perduré n'a pas laissé les responsables du secteur indifférents.

Pour y remédier, il fallait construire une véritable gare routière qui répond aux normes et aux aspirations des voyageurs.

Après plusieurs années d'attente d'une parcelle de terrain qui pourrait servir de site, le choix est porté enfin sur l'ex-briquequeterie SNMC des 4 Chemins.

Les travaux de réalisation ont débuté depuis plusieurs mois et Béjaïa sera enfin dotée de sa gare routière en septembre prochain. Cette nouvelle gare regroupera tous les transporteurs des différentes destinations. La ville sera enfin désengorgée de ces dizaines de bus et les voyageurs trouveront toutes les commodités pour leur déplacement. **M. L.**

CONTRÔLE DE QUALITÉ DE LA DCP

Fermeture administrative de 25 commerces

Les 33 brigades de contrôle de la qualité relevant de la Direction du commerce de la wilaya de Béjaïa ont procédé à la fermeture administrative de 25 commerces pour non-respect des mesures d'hygiène, défaut de registre de commerce et non-affichage des prix des produits mis en vente.

Ainsi, sur les 550 interventions effectuées durant la première semaine du Ramadhan, 150 procès-verbaux

ont été dressés à l'encontre des contrevenants. Ces brigades ont relevé 180 infractions à la réglementation. Les interventions ont touché les boulangeries, magasins de vente de confiseries, pâtisseries et les unités agroalimentaires.

Par ailleurs, à travers les boulangeries, les contrôleurs de la DCP ont procédé à la vérification du poids de la baguette du pain et plusieurs mesures sévères ont été prises à l'en-

contre des contrevenants n'ayant pas respecté le poids exact de la baguette. Cette opération se poursuivra durant tout le mois de Ramadhan et sera élargie à tous les commerçants de marchandises et produits de consommation qui connaissent une forte demande en ce mois du Ramadhan comme les boucheries, commerces des fruits et légumes et les unités de production de boissons et jus.

M. L.



GUELMA

La zlabia indétrônable

Cette confiserie orientale, qui évoque en nous des souvenirs indélébiles de notre tendre enfance, a conservé sa place prédominante durant chaque mois sacré du Ramadhan. En dépit de la canicule qui sévit ces dernières semaines, la zlabia, qui se déguste particulièrement pendant les journées fraîches, n'a pas perdu de sa primauté. D'aucuns estiment que le Ramadhan perdrait son charme sans l'incontournable zlabia que l'on croque à pleines dents dès la rupture du jeûne.

Durant l'époque coloniale et les premières années de l'Indépendance, c'étaient des Tunisiens établis dans notre pays qui faisaient office de marchands de beignets et de zlabia. Ces professionnels ont, au fil des ans, regagné leur pays et la relève a été assurée par des nationaux qui se sont investis dans ce créneau porteur, spécifique à nos us et coutumes. A Guelma-ville, il existe une douzaine d'échoppes qui exercent cette activité qui connaît un regain durant le mois de carême. Contrairement aux années précédentes, cette activité est désormais réglementée par le biais d'un arrêté de la wilaya, dispatché début juillet au niveau des dix daïras et des 34 communes, qui interdit formellement la délivrance d'autorisations administratives pour l'exercice de marchands de zlabia. Les opportunistes qui aménagent leurs locaux pour se livrer à ce commerce juteux ne sont plus autorisés à pratiquer cette activité conjoncturelle. Cette décision des autorités locales répond à une logique, à savoir la préservation de la santé et de la salubrité de la population. Chaque après-midi, avant la rupture du jeûne, les pères de famille effectuent un détour auprès de ces marchands de zlabia établis au centre-ville et dans les quartiers périphériques pour acheter la fameuse zlabia cédée à raison de 160 dinars le kilogramme. Il est quotidiennement enregistré une ruée de clients autour de ces boutiques et il faut s'armer de patience pour être enfin servi.

MEIDAT RAMADHAN

L'APC ouvre un restaurant de la rahma

Renouvelant l'expérience des années précédentes, l'APC de Guelma a ouvert, au début du mois sacré du Ramadhan, un restaurant au profit des travailleurs issus d'autres horizons, aux voyageurs de passage, aux personnels et autres cas sociaux qui auront l'opportunité de rompre le jeûne dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Dans ce contexte, une enveloppe financière a été dégagée par la municipalité du chef-lieu de wilaya, et ce sont les membres de la commission des affaires culturelles et sociales qui chapeautent cette opération humanitaire. D'énormes moyens humains et matériels ont été mis en place pour assurer le fonctionnement de ce restaurant de la rahma au niveau de la maison de jeunes Mohamedi-Youcef, sur les hauteurs de la ville. Une équipe de cuisiniers, agents, femmes de ménage et serveurs est quotidiennement à pied-d'œuvre pour préparer la chorba frik, les salades variées, les boureks croustillants, les plats consistants agrémentés de viande, les desserts qui seront servis à 200 jeûneurs qui bénéficient également de sodas et eau minérale.

H. B.

SKIKDA, TAMALOUS, GARE ROUTIÈRE, LOGEMENTS, STATION DE TRAITEMENT...

UNE COMMUNE EN PLEIN ESSOR

La commune de Tamalous vient de bénéficier d'une nouvelle gare routière de catégorie B, pouvant accueillir jusqu'à quatre mille voyageurs. Cette nouvelle gare, située à la sortie est de la commune, sera opérationnelle à partir du mois de septembre prochain.

PAR MOHAMEDI SEGHIR

Tamalous a également bénéficié d'un projet de deux cents logements sociaux destinés à la résorption de l'habitat précaire, ce programme est en cours de réalisation à l'entrée de la ville de Tamalous par l'OPGI au même titre d'ailleurs qu'un programme de quarante logements LSP dont le taux d'avancement des travaux a atteint 10 %. Un autre programme similaire de réalisation de soixante logements sociaux participatifs est également en cours de réalisation par l'Agence foncière de la wilaya représentant un investissement estimé à cent cinquante et un millions de dinars. Ces projets ont fait l'objet d'une visite effectuée récemment par les autorités locales qui ont par la même occasion visité aussi la nouvelle crèche de la commune qui vient d'ouvrir ses portes. Sur place, les responsables se sont beaucoup intéressés aux différentes activités éducatives proposées aux enfants pris en charge au niveau de cet établissement. Un autre projet, et pas des moindres, a également focalisé l'attention des responsables les-



Front de mer à Tamalous.

quels se sont longuement enquis de l'état d'avancement des travaux de sa réalisation. Il s'agit du projet d'alimentation en eau potable du couloir Aïn Kechera, Tamalous et Béni Ouelbane. Un des projets phares de la wilaya destiné à alimenter en eau potable une population de cent mille habitants, concentrés au niveau de quarante et une agglomérations et centres d'habitations. Il consiste en la réalisation d'une station de traitement d'une capacité de 34.560 mètres cubes / jour et la mise en place d'un réseau d'adductions de 60 à 800 mm de diamètre sur une distance de 155 kilomètres. Il sera doté de 16 stations de pompage et de 41 réservoirs d'une capacité totale de 28 mille mètres cubes. Le coût prévisionnel de cet investissement est estimé à 484 milliards de

centimes, il sera, selon les prévisions, réalisé dans un délai inférieur à dix-huit mois. Les premiers dix centres situés à Béni Ouelbane et à Tamalous, seront alimentés à partir de mars 2011 avec un volume journalier de 9.200 mètres cubes. Dix-neuf autres centres, situés à Tamalous et Sidi Mezghiche, seront alimentés à partir du mois d'avril 2011 avec une dotation journalière de 18.060 mètres cubes. Le bureau d'études qui aura pour tâche le contrôle et le suivi des travaux de réalisation de ce projet sera incontestablement désigné. En parallèle se feront les travaux de réalisation des réseaux de distribution des différentes agglomérations pour lesquelles ces projets sont destinés.

M. S.

COLLECTE DE SANG

Campagnes programmées pour le Ramadhan

La Fédération de la wilaya de Skikda de la transfusion sanguine a organisé tout un programme de collecte de sang durant le mois sacré du Ramadhan, rapporte le site de la wilaya. Elle a été initiée en coordination avec la Direction des affaires religieuses et les différents établissements hospitaliers de la wilaya : El Harrouch, Azzaba, Tamalous et Collo. Les collectes de sang ont lieu au niveau des mosquées, après la prière des Tarawih. Le problème qui s'est posé jusque-là est lié au retard enregistré au quotidien par les médecins chargés de l'encadrement de l'opération. Néanmoins, la campagne a permis, pendant deux jours, de collecter plus de 46 poches de sang entre la mosquée de Merdj Eddib et la mosquée de Sidi Ali-Dib. Rabah Bouhareb, le président de la fédération, se dit très content des premiers résultats qui devraient, selon

lui, être plus importants dans les jours à venir.

Des infrastructures pour la santé

Le secteur de la santé dans la wilaya de Skikda, longtemps pointé du doigt, enregistre un réel déficit en matière d'infrastructures sanitaires. L'ensemble des communes est dépourvu de centres de santé, et si ces derniers existent, ils ne répondent, dans la plupart des cas, pas aux besoins de la population. Le chef-lieu de la commune n'est pas mieux loti puisque malgré la réalisation, en 2007, d'un nouvel hôpital, en renforcement de celui déjà existant, il n'en demeure pas moins que les patients continuent, à ce jour, à être transférés aux CHU de Annaba et de Constantine pour y être pris en charge. Aujourd'hui, la wilaya de Skikda vient de bénéficier, au titre du pro-

gramme quinquennal, d'une enveloppe financière conséquente, de l'ordre de 580 MDA (millions) pour la réalisation de plusieurs infrastructures sanitaires. Il est ainsi question de cinq polycliniques, lesquelles seront localisées dans les communes de Hammadi-Krouma, Azzaba, Kenouaâ, Khenak Mayoun et Tamalous, et qui devront augmenter les capacités d'accueil. L'on prévoit, par ailleurs, la réhabilitation du laboratoire implanté dans la cité de Merdj Eddib. Actuellement, des travaux de réalisation de deux polycliniques sont en cours au niveau des communes de Béni Béchir et Aïn Kechra. Celles-ci seront d'un grand apport pour la wilaya, pour peu que les délais contractuels soient respectés et que les travaux ne s'éternisent pas, comme cela a toujours été le cas.

APS



KHEMIS MILIANA, RUPTURE DU JEÛNE AVEC LES SDF ET LES DÉMUNIS

LE CROISSANT-ROUGE MOBILISÉ

Une vingtaine de bénévoles sous la houlette du Croissant-Rouge s'occupe de deux services, l'un pour les familles qui viennent prendre leur repas le deuxième pour servir les SDF. Il y a également six restaurants du cœur dans les différents quartiers de la ville qui sont l'initiative d'anonymes qui ne lésinent pas sur les dépenses pour faire profiter d'un repas pour les démunis.

PAR CHEMS-EDDINE MOURAH

C'est madame Hachemi, présidente du Croissant-Rouge, qui nous accueille à l'entrée du centre. Comme chaque année, pendant le mois sacré, elle supervise les activités du restaurant de la rahma.

En sa compagnie, nous visitons les lieux : une grande salle avec toute une batterie de cuisine, deux autres salles qui servent de réfectoires pour les hommes et les femmes. Madame Hachemi nous signale : "Nous avons une vingtaine de bénévoles pour s'occuper de deux services."

Une heure avant la rupture du jeûne, on sert les familles qui se



Des démunis à l'heure du F'tour dans un des restos du cœur de la ville.

présentent pour prendre leurs repas dans des couffins. Pour le deuxième service, nous accueillons chaque soir une quarantaine de personnes entre SDF, démunis et passagers". Une dizaine de femmes accompagnées de leurs enfants viennent s'attabler pour rompre le jeûne.

Au 7e jour du Ramadhan, nous avons décidé de goûter au menu, en compagnie de ces pensionnaires venus d'horizons divers.

Dans la grande salle, madame Hachemi veille à la distribution des plats et les jeunes bénévoles sont aux petits soins pour les invités.

Le menu est riche : salade variée, soupe avec viande, côtelettes "coucha" au four, viande aux pruneaux et limonade. Une demi-heure après, la salle se vide et chacun rejoint son café préféré pour goûter un thé à la menthe. Aussitôt, le groupe de bénévoles s'active pour remettre

tout en ordre, avant de regagner leurs demeures satisfaits d'avoir réalisé une bonne action.

Notons qu'à Khemis Miliana, six restaurants du cœur fonctionnent à travers différents quartiers de la ville. Une autre initiative qui mérite d'être signalée : des jeunes ont ouvert un restaurant du cœur pour des repas à emporter.

Le responsable, M. Bedou, nous explique : "Des anonymes au grand cœur participent au fonctionnement de ce restaurant du cœur et ne lésinent pas sur les moyens pour satisfaire les familles qui viennent chaque soir prendre les repas."

Le 6e jour du Ramadhan, nous avons servi une cinquantaine de familles et le nombre augmente chaque jour."

C.-E. M.

CHLEF

L'irrigation maintenue jusqu'à novembre

Malgré les récentes chutes de pluie qui ont affecté le nord du pays, notamment le centre où il a été enregistré, à titre d'exemple à Chlef, en l'espace de 24 heures, 40 mm d'eau, l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID) du périmètre du Moyen Cheliff a décidé de maintenir sa décision de prolonger jusqu'au mois de novembre prochain la campagne d'irrigation qui, rappelle-t-on, a débuté en juin.

Cette décision est motivée, selon l'ONID, par le fait que le récent épisode pluvieux n'a pas eu d'impact assez important permettant de réduire la durée d'irrigation, d'autant plus que l'été avec sa canicule est toujours là. La quantité d'eau nécessaire pour l'irrigation des 7 mille hectares d'arbres fruitiers et cultures maraichères avoisine les 52 millions de mètres cubes.

L'agrumiculture, à elle seule, totalise une superficie de 5.800 hectares. Ces ressources en eau proviennent principalement des deux barrages de la wilaya, en l'occurrence celui d'Oued-Fodda et de Sidi-Yacoub. Il faut dire que l'irrigation des vergers a été toujours une préoccupation majeure aussi bien pour les agriculteurs que pour les pouvoirs publics. La direction du secteur agricole ambitionne d'atteindre 9 mille hectares de terres irrigables, de peu que l'eau soit disponible en quantité suffisante.

B. O.

LAGHOUAT

Production de plus de 270 mille quintaux de céréales

Une production céréalière estimée à 269.748 quintaux a été réalisée au terme de la campagne moisson-battage de cette saison agricole, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA). Cette production réalisée sur une surface emblavée de plus de 24 mille ha, consiste en la collecte de 221.576 qx d'orge et de 48.172 de blé dur ce qui a permis d'atteindre les objectifs assignés, selon la même source.

La campagne a porté sur une surface d'environ 16 mille ha dont 13.721 ha consacrée à l'orge et 2.226 ha pour le blé dur, selon la même source, qui signale la perte d'une surface de 8 mille ha, située dans des régions non irriguées et Dayates, à cause de la faible pluviométrie. Deux points de stockage ont été mis en place au niveau d'Aflou et à Laghouat, alors que la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) a engrangé jusqu'ici 29.649 qx dont la plus grande quantité est de blé dur soit 60% du total de la production céréalière, précise-t-on.

Cette campagne moisson-battage a mobilisé 21 moissonneuses dont quatre relevant de la CCLS, ce qui a permis son déroulement dans les meilleures conditions, a-t-on indiqué à la DSA.

La production céréalière de cette année est "inférieure" par rapport à la précédente saison agricole qui a vu la réalisation d'une production de plus de 461 mille qx dont 387.200 qx d'orge et 74.130 qx de blé dur, a-t-on estimé à la DSA.

APS

BLIDA, DIRECTION DU COMMERCE

Les contrôleurs sévissent

PAR MADANI HICHEM

De toutes les administrations installées à travers la wilaya de Blida, seule la Direction du commerce n'a qu'une journée de repos

hebdomadaire, puisque ses agents travaillent le samedi.

En nous rendant samedi dernier à cette administration, nous avons été surpris de voir que de nombreux commerçants sont venus régler leur situation au lendemain du passage des agents dans le cadre de leur activité.

De leur côté, des membres de brigade chargés du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ou encore ceux du contrôle

de la qualité s'approprièrent à effectuer leur mission à travers les communes. Dotés d'équipements de mesures et de moyens de contrôle, ces agents constitués en brigades ont eu, nous dira-t-on, une décennie assez riche en intervention.

Ainsi, au cours des dix premiers jours du Ramadhan, les différentes brigades chargées du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont effectué 636 interventions au niveau de 679 commerces répartis à travers la wilaya de Blida.

C'est surtout au niveau des Boucheries, pâtisseries, restaurants, magasins d'alimentation générale et boulangeries que les agents du commerce ont intervenu. Au vu de la

situation constatée, on a appris que 249 procès-verbaux ont été dressés et plusieurs saisies ont été opérées d'un montant globale de plus de 2 millions de dinars.

Au cours de la même période, les brigades du contrôle de la qualité ont relevé 150 infractions, notamment pour poulets non vidés, abattage clandestin ou encore pour défaut d'hygiène.

S'agissant des brigades chargées de la pratique commerciale, elles ont effectué 365 interventions à travers lesquelles 133 P-V ont été dressés alors que 8 propositions de fermeture de locaux commerciaux ont été faites.

M. H.



BATNA, FESDIS

Les cultures arrosées d'eaux polluées

Traversée par oued El Gourzi où se déversent les eaux usées de la mégapole Batna, la plaine de la commune de Fesdis est depuis la nuit des temps une zone de productions maraîchère et laitière mais de qualité douteuse, car bénéficiant des eaux polluées de l'oued.

PAR BOURKI ABDELHAK

Fesdis, commune où est érigé le nouveau pôle universitaire, à dix kilomètres de la ville de Batna, sur la route nationale numéro 3 menant vers Constantine, fournit certes une grande quantité en produits maraichers grâce à son souk de gros, mais à quel prix et surtout quels risques sur la santé des consommateurs ?

Traversée par oued El Gourzi où se déversent les eaux usées de la mégapole Batna, et celles des unités industrielles rescapées de la privatisation du plan d'ajustement structurel des années 90, la plaine de la commune de Fesdis est depuis la nuit des temps une zone de productions maraîchère et laitière mais de qualité douteuse, car bénéficiant des eaux polluées de l'oued. Depuis des années, les autorités locales n'ont cessé d'inciter les fellahs à utiliser les eaux souterraines des puits et forages pour leur irrigation. Rien n'y fait et le mode d'irrigation par ces eaux très dangereuses est toujours d'actualité.

De crainte de verbalisation par la police des eaux, les fellahs à la faveur de la nuit installent des groupes motopompes le long des berges et pompent le liquide crasseux et putride pour arroser salades, carottes, piments et autres concombres. Sans scrupule aucun et cherchant uniquement le profit quels qu'en soient les moyens, les pseudo



Irrigation d'arbres fruitiers à Fesdis.

PH. D. R.

producteurs bénéficient de l'impunité et de la complicité de gros commerçants véreux qui s'approvisionnent auprès d'eux au mépris de la déontologie de la profession. D'ailleurs, des années durant, cholera, peste et typhoïde ont causé des ravages au sein de la populations.

A Batna, la Direction de l'environnement est aux abonnés absents et les services de santé ne cessent de tirer la sonnette d'alarme au niveau des bureaux d'hygiène des communes traversées par cet oued, à l'exemple de Djerma, El Madher et Ain Yagout.

Dans ces régions à vocation agropastorale, de nombreuses épizooties sont enregistrées au niveau des cheptels ovins et bovins à l'exemple de la douve du foie, du kyste hydatique, facilement transmissible sur les humains consommant les viandes et laits pollués des bêtes, elles mêmes paissant sur des prairies irriguées par ces eaux.

Et ce n'est pas tout dès lors que dans ces eaux usées on retrouve des produits extrêmement dangereux (plomb, zinc...) émanant des unités industrielles de la zone éponyme de Batna. L'objectivité oblige à relever qu'il existe bien une station d'épura-

tion des eaux (STEP) à la sortie de la ville, mais cette infrastructure dont la réalisation, après 25 ans de tergiversations au niveau des services de l'hydraulique, est devenue obsolète en 2010.

En effet, en aval de la STEP, beaucoup de constructions semi-rurales ont vu le jour et n'ont pas été raccordées aux réseaux d'assainissement usuels, de ce fait les eaux usées de ces riverains sont déversées à même l'oued incriminé. Selon des sources proches des services de la protection de l'environnement, le cours d'eau Oued El Gourzi est une menace réelle pour les populations riveraines et « une véritable prise en charge commence d'abord par imposer aux industriels de doter leurs unités de mini-stations pour ensuite exiger des riverains, établis le long de l'oued, l'aménagement de fosses septiques dans l'attente de la pose d'une conduite parallèle au cours d'eau aux fins de recueillir les eaux domestiques » explique un cadre de l'administration publique, aujourd'hui à la retraite. « L'on peut également irriguer à partir d'une station d'épuration secondaire », précise notre interlocuteur. C'est toute une stratégie.

B. A.

VEILLES RAMADHANESQUES

UN EXUTOIRE POUR LES JEÛNEURS

L'influence caniculaire pesant sur les soirées en famille, les Chaouias s'intéressent aux propositions des programmes concoctés par l'autorité wilayale à travers les différentes directions des exécutifs administratifs et élus. En effet, dans le pays profond où l'extinction de feu s'annonce au crépuscule durant l'année, le mois sacré est l'occasion pour de nombreuses familles de sortir et s'intéresser à l'art, la culture et aux distractions. Des madhihs religieux aux galas et concerts de chants se tiennent sur les places publiques et autres lieux à l'exemple du tout nouveau joyau, le théâtre de verdure et dans les maisons de jeunes et/ou des Aurès à

l'instar des 21 chefs-lieux et certaines agglomérations peuplées et populaires, qui s'animent et veillent très tard.

Le Théâtre régional (TRB), fidèle à sa tradition, a programmé des soirées musicales et des pièces de théâtre.

" La diversité et la gamme des programmes permet à chacun de choisir sa soirée ", observe un citoyen abordé au théâtre.

Pour l'exemple, citons le Théâtre régional de Batna, qui a ficelé un programme de 19 pièces théâtrales en alternance avec 6 soirées musicales. Des comédiens et des artistes venus de partout sont les hôtes de Batna, durant ce mois de Ramadhan

où les difficultés de 16 heures de jeûne, conjuguées à la canicule expliquent en partie les coups de gueule dans la journée. " La nuit est un exutoire pour les jeûneurs, en proie, dès la matinée, aux tracasseries des souks et de la cherté de la vie " argue un jeune couple, venu prendre l'air face au théâtre. Musique classique, chants aïssaouas, chaâbi, chansons traditionnelles et variétés algériennes seront aux menus respectifs de la troupe Haroune-Rachid d'Ouled Djalel (Biskra), El Aïssaouates de Constantine, Rachid Khali d'Alger, la troupe Ennour Assataâ de Mostaganem et enfin la troupe El-Moustakbel de Batna.

B. A.

CONSTANTINE

Les rituels ancestraux au placard

L'arrivée du mois sacré du Ramadhan n'est-elle pas une opportunité pour ressusciter les anciennes traditions et les rituels de préparation ?

A commencer par le grand nettoyage de la maison, particulièrement la cuisine qui deviendra durant trente jours le centre d'une activité culinaire intense. Il n'était pas question d'acheter du frik préparé, vendu dans le commerce. Jadis, les familles s'approvisionnaient, des semaines auparavant, en quantités suffisantes de blé. Ce dernier sera lavé et rincé abondamment puis fortement salé et mis à sécher au soleil. Après quelques jours, le blé devenu sec sera soit passé à la meule, soit envoyé chez le meulier pour être concassé. Il sera ensuite tamisé et filtré une dernière fois. La matière obtenue sera le frik avec lequel les ménagères prépareront durant tout le Ramadhan une succulente chorba. Toujours dans le respect des traditions, l'acquisition de nouveaux ustensiles de cuisine est hautement recommandée, ainsi que celle des arômes et des différentes épices dont regorgent les marchés de la vieille ville. Le respect des usages culinaires est aussi observé. Pour le premier f'tour, il est de coutume, outre la chorba frik, de mijoter d'autres mets raffinés dont tajine el aïn, un plat sucré à base de pruneaux, d'amandes, de raisins secs et fleur d'oranger, ou d'autres plats qui orneront la table du Ramadhan : la chekhchoukha ou à défaut la trida faite maison, faut-il le préciser. Le plateau de dessert débordera de gâteaux orientaux au miel, de la fameuse h'rissa (kelb ellouz) et naturellement el qtaïf... pour ne citer que ceux-là.

Mais où sommes-nous par rapport à ces rituels ancestraux ? Toutes ces traditions se sont effritées au fil des ans en raison de la dégradation du pouvoir d'achat. Quelles qu'en soient les causes, les familles ont pris le pli. Elles se sont accomodées, depuis quelque temps, d'un art culinaire simple, à la limite du fade. L'on est bien loin des fastes d'antan... Mettre au goût du jour les us et les coutumes n'est plus dans les cordes du consommateur. Désormais, il ne lui reste que... la nostalgie.

N. D.

10 mille foyers raccordés au gaz naturel à l'horizon 2014

Un total de 10 mille foyers, répartis à travers les 12 communes de Constantine, sera raccordé au réseau du gaz naturel, au titre du programme quinquennal 2010-2014, selon la Direction des mines et de l'industrie (DMI).

L'étude préliminaire de ce projet, qui a nécessité la mise en place de 465 millions de dinars, concerne le raccordement de 2 mille habitations durant les années 2010 et 2011, de 3.500 foyers en 2012, 3 mille autres en 2013, tandis que le reste, soit 1.500 habitations, est programmé pour 2014.

Plusieurs localités éloignées des chefs-lieux des communes de la wilaya, notamment Zehana, Bir Kortas et Boulegnafed (commune de Aïn Abid), regroupant 430 foyers, en plus de 650 autres dans les localités de Sidi Omar et Kheneba (Ibn Badis), bénéficieront de cette énergie propre au titre du même programme.

Près de 300 habitations dans la commune de Beni Hmidène, 200 à Messaoud-Boudjeriou et 160 autres dans l'agglomération de Bendjeddou (Zighoud-Youcef) figurent également dans la liste des foyers à raccorder, a ajouté la même Direction, soulignant que le reste du programme sera destiné au raccordement des quartiers et des lotissements sociaux, actuellement dépourvus de gaz. Entre les années 1999 et 2009, 50 mille foyers dans la wilaya de Constantine avaient été raccordés au réseau du gaz naturel, sur un réseau de 130 km pour le transport et de 153 km pour la distribution, a rappelé la DMI, soulignant que cette action avait mobilisé 38,5 milliards de dinars. Le taux de couverture en gaz naturel, qui atteint actuellement 83,5 % dans la wilaya de Constantine, dépassera les 90% après l'achèvement de l'actuel programme quinquennal.

APS

Trois chefs talibans abattus dans le Sud afghan

Trois chefs talibans ont été abattus au cours d'une opération militaire menée samedi par les troupes internationales à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, fief de l'insurrection talibane, ont indiqué hier les autorités locales. Dans un communiqué, l'administration provinciale de Kandahar affirme que "l'opération a été lancée par les troupes internationales samedi soir dans le district d'Arghandab, et consécutivement trois commandants importants des talibans à savoir le mollah Manan, le mollah Bilal et le mollah Shafiullah ont été tués". Par ailleurs, quatre autres talibans ont été également blessés au cours de cette opération, indique le communiqué. Les talibans mènent une insurrection meurtrière en Afghanistan depuis qu'ils ont été chassés du pouvoir à Kaboul à la fin 2001 par une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis. Près de 141 mille soldats internationaux sont actuellement déployés en Afghanistan pour appuyer les forces afghanes à combattre l'insurrection talibane.

L'Iran présente son premier drone bombardier de fabrication locale

L'Iran a présenté, hier, le premier drone bombardier de fabrication locale qui peut emporter différents types de bombes, a rapporté la télévision d'Etat. Appelé Karrar, le drone est présenté comme le premier avion sans pilote porteur de bombes produit par l'Iran et capable de parcourir de longues distances avec une vitesse rapide. Doté d'un moteur turbo et pouvant emporter différents types de bombes, le premier avion sans pilote iranien est un "symbole de progrès de l'industrie de défense de l'Iran", a indiqué le ministre de la Défense, le général Ahmad Vahidi, cité par le site de la télévision. Deux jours auparavant, l'Iran a tiré avec succès un missile sol-sol, sans ailes et avec des "aspects techniques nouveaux et une capacité tactique unique", selon les autorités. L'Iran doit également inaugurer dans les prochains jours deux lignes de production de vedettes rapides "Seraj" et "Zolfagar", équipées de lance-missiles.

Le président sud-africain Jacob Zuma attendu aujourd'hui en Chine

Le président sud-africain Jacob Zuma est attendu aujourd'hui en Chine pour une visite d'Etat afin d'évoquer les relations bilatérales et renforcer la coopération entre les deux pays, ont rapporté des médias. Au cours de cette visite, de quatre jours, M. Zuma aura des entretiens avec de hauts responsables chinois, dont le président Hu Jintao et le Premier ministre Wen Jiabao. Le président sud-africain visitera également à cette occasion l'exposition universelle de Shanghai. Il s'agit de sa première visite en Chine en tant que chef d'Etat. Jacob Zuma s'était déjà rendu dans ce pays comme vice-président sud-africain en 2004 et comme président du Congrès national africain (ANC, au pouvoir) en 2008. Agé de 68 ans, Jacob Zuma a été élu vice-président de l'ANC en décembre 1997 et chef d'Etat en mai 2009.

APS

INONDATIONS AU PAKISTAN

COLÈRE DE LA POPULATION

En plus d'avoir jeté des millions de Pakistanais sur les routes, les inondations ont fait monter d'un cran la défiance, déjà forte, de la population à l'égard du fragile gouvernement, laissant redouter des émeutes, sous l'oeil intéressé des radicaux islamistes.

PAR EMMANUEL DUPARCO

L'impact social des flots boueux qui ont inondé une partie du Pakistan à partir de la fin juillet s'annonce dévastateur pour un pays déjà en difficulté, dont un quart de la population vit sous le seuil de pauvreté. Or la réponse du gouvernement et de la communauté internationale a semblé lente et dérisoire au regard de l'ampleur des destructions. La colère vis-à-vis de l'impopulaire gouvernement du président Asif Ali Zardari, jugé corrompu et inefficace, est très vive dans les camps de fortune et le long des routes où la majorité des sinistrés attendent toujours nourriture et médicaments, voire un abri pour six millions d'entre eux, selon la dernière estimation de l'Onu.

Du nord-ouest au Sind (sud) en passant par le Pendjab (centre), les victimes ont à plusieurs reprises bloqué les routes et affronté la police. Avant les inondations, la population se plaignait de fréquentes et interminables coupures d'électricité et d'une inflation galopante. Certaines zones sont désormais totalement privées d'électricité et les prix atteignent de nouveaux sommets, décuplant les frustrations.

A Muzaffargarh, l'un des districts les plus sinistrés du Sud-Pendjab, "les gens bloquent les routes, volent les camions d'aide alimentaire et dénoncent l'absence de secours", explique Jamshaid Dasti, responsable local du Parti du peuple du Pakistan (PPP), le mouvement de M. Zardari, en prévenant que "la situation

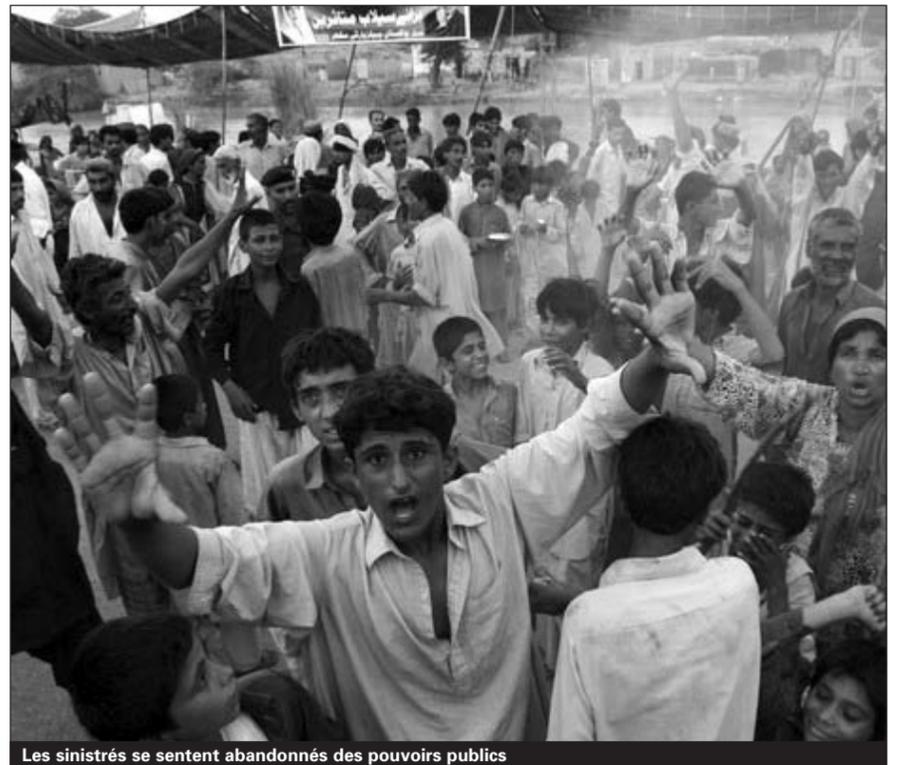
NÉGOCIATIONS DIRECTES

Damas hostile aux pourparlers de paix entre Israël et les Palestiniens

La Syrie a critiqué dimanche l'annonce de la reprise prochaine des négociations directes entre Israël et les Palestiniens qui, selon elle, sont inutiles.

"Si Israël n'est pas prêt à appliquer les résolutions internationales et annonce qu'il n'accorde aux Palestiniens aucun de leurs droits et s'il poursuit la colonisation et l'embargo, pour quelles raisons alors on reprend des négociations qui se termineront soit par un échec soit par un accord pire que celui d'Oslo?", s'est interrogé le quotidien gouvernemental *Techrine*.

Il faisait référence aux négociations secrètes et directes à Oslo qui ont abouti le 3 septembre 1993, à une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'Organisation



Les sinistrés se sentent abandonnés des pouvoirs publics

pourrait devenir incontrôlable". "Si on n'y prête pas attention, il y aura de grandes manifestations", abonde Qaiser Bengali, conseiller du gouvernement provincial du Sind. "Le pays est si fragile que le gouvernement peut être menacé au moindre mouvement social". "La défiance vis-à-vis du gouvernement croît depuis des années. L'opposition pourrait tenter d'en profiter en attendant la protestation. Et nul ne sait alors ce qui pourrait arriver", surenchérit l'analyste Hasan Askari. Le principal parti d'opposition, la Ligue Musulmane du Pakistan-Nawaz (PML-N) de l'ex-Premier ministre Nawaz Sharif, est jusqu'ici resté discret. Mais il est au pouvoir au Pendjab, grenier à blé du pays et l'une des zones les plus dévastées par les inondations, et pourrait lui aussi se voir reprocher la gestion des secours, notent des analystes.

L'autre inquiétude, moins immédiate, concerne la façon dont les mouvements islamistes radicaux, dont les ONG sont très actives et souvent plus efficaces que le gouvernement sur le terrain, pourraient tirer profit de la situation pour élargir leur audience, à l'image du

Hezbollah au Liban ou du Hamas à Gaza. "A terme, cela peut conduire les gens à penser que les groupes religieux sont plus efficaces que l'Etat, et renforcer le pouvoir des mosquées et des madrasas (écoles coraniques)", explique Qaiser Bengali.

Les talibans, alliés à Al-Qaïda, pourraient ainsi profiter à terme de la misère pour infiltrer la population au delà de leurs fiefs du nord-ouest, par exemple dans le Sud-Pendjab. Mais "ils ne sont pas une menace immédiate car ils ont été repoussés par les offensives de l'armée depuis l'an dernier", note M. Askari.

"Il peuvent juste poser des bombes", ajoute-t-il. Plus de 3.500 personnes ont été tuées en trois ans dans près de 400 attentats, suicide pour la plupart.

Après avoir rendu visite à des survivants dans le Pendjab la semaine dernière, le président Zardari a averti que des "forces négatives" pouvaient exploiter la situation, notamment "en enlevant des enfants pour les mettre dans leurs camps et en faire les terroristes de demain".

E. D. / AFP

peuple palestinien". *Al-Watan* critique également "les Arabes qui s'apprêtent à couvrir gratuitement des négociations sans issue".

Des pourparlers de paix directs entre Israéliens et Palestiniens reprendront le 2 septembre à Washington en présence du président égyptien Hosni Moubarak et du roi Abdallah II de Jordanie, et peuvent aboutir "d'ici un an", a annoncé vendredi la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton.

Dans le même temps, le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, Union européenne et ONU) a invité Israël et les Palestiniens à reprendre ces négociations qui étaient suspendues depuis 20 mois.

AFP



En attendant le 5^e tour

DIFFÉRENCE ENTRE ISLAM ET IMAN

Lire pages 12-13



ELLES ONT CRU ET SE SONT
CONVERTIES À L'ISLAM
SOUMIA BINT KHOUBAT

Lire page 17

RAMADHAN

**UNE OCCASION POUR
GARDER LA LIGNE**

Lire page 16

LIEUX DE CULTE

**LA GRANDE MOSQUÉE
DE KAIROUAN EN TUNISIE**

Lire page 17



EVOCATION

**CHEIKH H'CICÈNE
LE MAESTRO OUBLIÉ**

Lire page 18

Différence entre Islam et iman

Pour indiquer la différence entre Islam et Iman d'une part et "mouslim et moumin" d'autre part il est nécessaire de considérer les cas de figures suivants :

Lorsque les deux termes sont employés en coordination, alors ce que chacun d'eux indique un sens totalement distinct de ce que l'autre indique :

C'est ainsi que, dans le Hadith de Jibril, le Prophète (SAW) a défini l'Islam comme "le fait que tu témoignes qu'il n'est pas de divinité en dehors d'Allah et que Mohammed est le Messager d'Allah, que tu accomplisses la prière, que tu donnes la zakat, que tu jeûnes pendant le mois de Ramadan, et que tu accomplisses le pèlerinage à la Maison si tu peux t'y rendre", alors qu'il y a défini l'iman comme : "le fait que tu crois en Allah, en Ses anges, en Ses Livres,

en Ses Envoyés, en le Jour dernier, et que tu croies en le destin".

Le fait est que le sens littéral de "iman" est "le fait de croire (at-tasdiq)", tandis que celui de "Islam" est "le fait de se conformer extérieurement (al-istislām wa-l-injīyād uz-zāhir)" (cf. Shar'h Mouslim, an-Nawawī, 1/145, 148), et ces deux sens réapparaissent quand les deux termes sont employés en coordination, l'un à côté de l'autre : ce que chacun désigne est alors différent de ce que l'autre désigne. "iman" renvoie alors aux croyances, qui sont intérieures, et "Islam" aux actions, qui sont extérieures. Ceci entraîne que tout "moumin" est aussi "mouslim", mais que tout "mouslim" n'est pas forcément «moumin», nous allons le voir ci-dessous...

Lorsque l'un ou l'autre de ces termes est employé seul :

Il y a alors deux cas :

Soit le terme est employé avec la nuance de son sens littéral : dans ce cas, ce que désigne le terme "Islam" est distinct de ce que désigne le terme "iman" de sorte que tout "moumin" soit aussi "mouslim", mais que tout "mouslim" ne soit pas forcément "moumin" :

Parfois, même employés seuls, les termes "Islam" et "iman" gardent en effet une trace de leur sens littéral : l'"iman" est ce qui se trouve dans le cœur, tandis que "Islam" fait référence à l'extérieur uniquement. Etant donné qu'on ne peut témoigner, à propos d'un homme, que de ce qu'il dit et fait apparemment, et non de ce qui se trouve dans son cœur, on peut donc témoigner que quelqu'un est "mouslim", mais non du fait qu'il est "moumin". Le terme "mouslim" n'est ici plus considéré que dans sa littéralité – celui qui, dans le regard des hommes, est entré en Islam – et non plus son sens complet – celui qui est véritablement en Islam, corps et cœur (sens que l'on va voir plus bas). Et le terme "moumin" désigne celui qui croit parfaitement en son cœur.

C'est une fois cette nuance assimilée que l'on pourra comprendre le propos suivant : le Prophète (SAW) privilégiait certaines personnes dans le partage de certaines recettes [d'après une interprétation, il s'agissait du khoums, et il y a la possibilité de partager celui-ci en fonction de la maslahah] ; Saād ibn Abi Waqqās, qui était présent, ne comprit pas que le Prophète donnait en réalité à ceux qui étaient encore faibles dans leur foi, afin de gagner davantage leur cœur, et crut que tous les Musulmans y avaient droit ayant remarqué que le Prophète (SAW) n'avait rien donné à Jouāyl, un Musulman des premiers temps, il lui demanda pourquoi il ne lui donnait rien, argumentant : "Je pense bien qu'il est moumin". Le Prophète lui dit : "Ne dis pas "moumin" mais plutôt : "mous-



lim". Le même propos se répéta plusieurs fois entre Saād et le Prophète (SAW). Puis ce dernier lui dit : "Saād, je donne à des personnes alors que ce sont d'autres qui me sont plus chères, de crainte que les premières tombent dans la géhenne" (Fa'h ul-bārī 1/109). Ce qui nous intéresse ici est ce propos du Prophète (SAW) : "Ne dis pas "moumin" mais plutôt : "mouslim" : on note que Saād n'avait pas utilisé les deux termes "moumin" et "mouslim" côte à côte (comme dans le hadith que nous avons vu plus haut) : il n'avait employé que le mot "moumin" ; malgré tout le Prophète (SAW) lui dit de ne pas utiliser le terme "moumin" mais de lui préférer le terme "mouslim". Le premier est donc général, le second plus particulier toute personne véritablement "moumin" est aussi qualifiée de "mouslim", tandis que certains "mouslims" ne sont pas qualifiés de "moumins", puisque soit ils ne croient pas du tout dans leur cœur, soit leur foi n'est pas complète dans leur cœur (nous allons le voir ci-après).

Un verset du Coran dit (sens du verset) : "Des bédouins ont dit : "Nous avons la foi (iman)". Dis (-leur) : "Vous n'avez pas l'iman, mais dites (plutôt) : "Nous sommes en Islām". L'Imān nā pas encore pénétré dans vos cœurs." (Coran 49/14). Ici encore, les bédouins avaient employé le terme "iman" seul, et on n'est donc pas dans le cas A. Alors, que signifient ces versets qui disent à ces bédouins qu'ils n'ont pas

l'iman mais sont seulement en Islam : veulent-ils dire qu'ils sont des hypocrites, dont la conversion à l'Islam n'est qu'apparente, ou signifient-ils autre chose ?

Pour Al-Boukhari, ces bédouins étaient des hypocrites, Musulmans de l'extérieur seulement et dont le cœur était dépourvu de foi (cf. Sahih oul-Boukhari, kitāb oul-imān, bāb n° 19) : le verset leur a donc demandé de dire simplement : "Nous sommes en Islām".

Les hypocrites

Les hypocrites – pris en tant que tels – sont nommés "mouslims", mais ne sont pas "moumin" (cependant nous ne pouvons affirmer, à propos d'un Musulman précis, que son cœur est totalement dépourvu d'iman tant qu'il n'exprime pas ceci par une parole ou par un geste non équivoque). Ibn Taymiyya écrit : "Les oulémas sont d'accord à dire que le nom "mouslim" extérieur est attribué aux Hypocrites, car ils se sont soumis extérieurement et ont effectué ce qu'ils ont effectué d'actions extérieures : prière, aumône, pèlerinage, effort ; cela comme le Prophète () leur appliquait les règles de l'islam extérieur. (Les oulémas) sont d'accord à dire que celui (d'entre les Hypocrites) qui n'a rien de l'"iman" avec lui, il est comme l'a dit Allah le Très Haut : "Les Hypocrites seront dans le degré le plus bas du Feu" (Majmū' ul-fatāwā 7/350). Il écrit également : "(...) Même les

Hypocrites qui cachent leur nifāq, les Musulmans accompliront sur eux la prière funéraire et ils recevront le bain funéraire (musulman) ; les règles extérieures de l'islam auront cours sur eux, comme c'était le cas des Hypocrites à l'époque du Messager d'Allah. Même s' (il est vrai que) celui qui connaît d'une personne qu'elle est Hypocrite, il ne lui est permis d'accomplir la prière funéraire sur elle, comme il a été interdit au Prophète () d'accomplir la prière funéraire sur celui dont on ne connaît pas l'hypocrisie. Quant à celui dont on a des doutes quant à son état [réel], il est permis d'accomplir la prière funéraire sur lui du moment qu'il est apparemment en Islam, comme le Prophète l'a accomplie sur celui à propos de qui cela ne lui avait pas été interdit et dont il ne connaissait pas l'hypocrisie (...). Mais la prière funéraire accomplie par le Prophète et les moumin sur un Hypocrite ne lui servira à rien (...)" (Majmū' ul-fatāwā 24/287-288).

Pour Ibn Kathīr, par contre, les bédouins dont il est question dans les versets suscités "n'étaient pas des Hypocrites". Dès lors, puisqu'un autre verset dit des Hypocrites qu'ils "... ont dit avec leur bouche "Nous avons apporté foi" alors que leur cœur n'a pas apporté foi..." (Coran 5/41), ces bédouins avaient réellement apporté foi. Mais ce que ce verset dit est que ces bédouins possédaient uniquement le minimum de foi dans leur cœur et que la foi ne s'y était pas encore suffisamment développée et profondément enracinée (cf.

Tafsīr Ibn Kathīr). C'est cela dont il est question ici : "Vous n'avez pas l'Iman" signifie : "Vous n'avez pas encore l'Iman complet", comme l'a d'ailleurs dit explicitement la suite du verset : "L'Iman n'a pas encore pénétré dans vos cœurs". On voit que, d'après cette interprétation, le terme "iman", employé de façon inconditionnelle (mutlaqan), désigne "l'Iman complet". Il s'agit d'un degré, et ces bédouins ne l'avaient pas encore atteint.

Ibn Taymiyya écrit de la posture de l'orthodoxie sunnite à propos du croyant qui fait des péchés qu'elle "ne retire pas de façon inconditionnelle le nom [Iman] et ne l'attribue pas de façon inconditionnelle ; (mais) nous disons : "Il est moumin mais sa foi est incomplète" ou "moumin faisant des péchés" ou "moumin par son Iman, fāssiḡ par sa kabīra" (Majmū' ul-fatāwā 7/673).

Il en est de même du terme "moumin" : An-Nawawī écrit : "L'approbation ("tasdiq") constitue [avec la proclamation de l'adhésion – "iqrār"] le premier degré de la foi ; ceci implique pour la personne qu'elle est entrée dans la foi, mais non pas qu'elle en ait nécessairement réalisé tous les degrés ; tant qu'on est à ce stade on n'est pas appelé "moumin" de façon inconditionnelle" (Shar'h Mouslim, 1/147), car cela désigne : "le moumin parfait".

Ceci concerne les termes "iman" et "Moumin". Par contre, on peut employer seuls les noms "Islam" et "Mouslim" sans qu'ils désignent "l'Iman complet" et le "mouslim parfait" (car il faut savoir que si, comme nous venons de le voir, le nom "Islam" désigne parfois "la conversion et la pratique extérieures" seulement, il désigne aussi, d'autres fois, "l'Iman complet" et englobe alors également la foi et la pratique intérieure : nous allons le voir immédiatement).

Soit chacun de ces deux termes est employé pour désigner son sens complet : dans ce cas, chacun de ces deux termes, "Islam" et "Iman", désigne la même chose que ce que l'autre désigne (humā mutassāwīyān)

Un verset coranique dit (sens du verset) ainsi : "Ils te font la faveur qu'ils sont entrés en islam. Dis : "Ne faites pas la faveur sur moi de votre Islam ; mais plutôt Allah vous fait la faveur de vous avoir guidés vers l'iman, si vous êtes véridiques" (Coran : 49/17). Un autre verset dit (sens du verset) : "Nous avons fait sortir les mouminoun qui s'y trouvaient. Nous n'y trouvâmes alors rien qu'une maisonnée de mouslimoun" (Coran : 51/35). (Voir entre autres Al-Muhallā, mašāla n° 75.)

Un autre verset encore dit (sens du verset) : "Le "din" auprès d'Allah est l'islam" (Coran 3/151). Quand il est dit que l'adhésion à l'Islam sera la cause du salut dans l'au-delà, il ne s'agit sûrement pas d'un islam prononcé du bout des lèvres sans que ne l'ac-

compagne aucune foi dans le cœur ; il s'agit, tout au contraire, de l'Islam complet – c'est-à-dire de corps et de cœur – ; dès lors, cela revient à la même chose que "iman".

Parfois encore, les termes "iman" et "Islam" sont à appréhender dans un sens figuré :

Le terme "iman" peut ainsi désigner : "La forte empreinte de la foi", ou : "De nombreux musulmans".

Ainsi, une interprétation du Hadith "L'"iman" se réfugiera à Médine" (Al-Boukhari et Mouslim) est qu'il y est question de l'époque où surviendront de grandes difficultés.

- Il est possible que le terme "iman" désigne ici "l'empreinte de l'iman" : c'est-à-dire qu'en ces temps-là, dans les pays musulmans aussi la foi aura une très faible empreinte, et elle n'aura d'empreinte conséquente qu'à Médine.

- D'après 'Alī al-qārī, le terme "iman" signifie ici : "les gens de l'iman" (cf. Mirqāt ul-mafātih 1/234).

Quelle que soit l'interprétation reconnue, il est à noter en passant que le lieu ici concerné pourrait être non pas seulement Médine mais aussi ses environs, c'est-à-dire la Mecque ainsi que la région où se situent ces deux cités ; ceci correspondrait alors à l'autre hadith où on lit : "Le "din" se réfugiera au Hedjaz" (at-Tirmidhī 2630) (cf. Mirqāt ul-mafātih 1/234, 246).

Pareillement, le terme "Islam" peut signifier parfois : "l'ensemble des Musulmans".

C'est avec ce sens qu'il se comprend dans cette parole de Saād ibn Abi Waqqās : "J'ai été pendant sept jours le tiers de l'Islam" (Al-Boukhari) ; il voulait dire "le tiers des Musulmans alors existant", c'est-à-dire que, selon sa perception, ou en tant que personne majeure et libre, il était l'une des trois seules personnes à avoir embrassé l'Islam.

EVOCATION

Ô Dieu ! Fais que je jouisse de mon ouïe et ma vue, et préserve leurs capacité jusqu'à ma mort. Préserve ma foi et mon corps, et accorde-moi Ton secours sur celui qui m'a causé du tort jusqu'à ce que Tu assouvisse ma vengeance.

Ô Dieu ! je me soumetts à Toi. C'est vers Toi que je tourne ma face. C'est à Toi que je m'en remets et auprès de Toi que je cherche du soutien, par amour et par crainte. Il n'y a d'abri ni de refuge (de Ton châtement) que vers Ta (miséricorde). Je crois au Livre que Tu as révélé et au Prophète que Tu as envoyé".

Source : islamweb.com

Hadiths du jour

Selon En-Nawwās ben Samān , le Prophète (SAW) a dit :

« La vertu est (la somme) des bonnes qualités, et le péché, c'est ce qui s'implante dans ton âme, alors qu'il te répugnerait que les gens puissent le savoir ».

Wābiḡa ben Mabad a dit : j'allai voir l'Envoyé d'Allah (SAW) et il me dit :

« Tu viens me questionner au sujet de la vertu ? »

«Oui», répondis-je, et il reprit :

« Interroge ton cœur. La vertu c'est ce par quoi l'âme jouit du repos et le cœur de la tranquillité. Le péché, c'est ce qui s'implante dans l'âme et met le trouble au sein de l'homme, et ceci malgré toutes les consultations religieuses que l'on pourrait te donner (pour te tranquilliser) ». Rapporté par Mouslim

Le prophète a-t-il réellement attiré l'attention des croyants sur les méfaits de rester à bavarder dans la rue ?

Effectivement, le Prophète (Salla allahou Alaihi wa Sallam) demanda aux Compagnons (Radhia Allahou 'Anhoum) d'éviter de s'asseoir dans les rues. Ces derniers lui firent alors remarquer que ces assemblées dans la rue étaient importantes pour eux. Le Prophète (Salla allahou 'Alaihi wa Sallam) leur dit :

"Etant donné que vous insistez pour maintenir ces assemblées, dans ce cas veillez à donner à la rue son droit." Ils (Radhia Allahou 'Anhoum) demandèrent : "Et quel est le droit de la rue ?" Il (Salla allahou Alaihi

wa Sallam) répondit : "La protection du regard (contre ce qu'il est interdit de regarder), l'abandon de ce qui nuit (d'une façon quelconque à autrui), la réponse au salām, le commandement du bien et la condamnation du mal." (Boukhari)

Il faut savoir que, comme pour tous les manquements en rapport avec les droits d'autrui, la gravité de ce péché est amplifiée par le fait que, pour s'en faire pardonner, le seul repentir devant Allah ne suffit pas : le tawbah sincère nécessite également que l'on répare le tort causé et que l'on se fasse excuser par la personne qui a été lésée.

Par ailleurs, faire du mal à quelqu'un de façon injustifiée revient à lui offrir une arme

Questions Réponses

létale contre nous... Le Prophète (Salla allahou Alaihi wa Sallam) disait à cet effet :

"Crains l'invocation de l'opprimé, car il n'y a aucun voile entre celle-ci et Allah." (Boukhari)

C'est-à-dire que l'invocation de l'opprimé est systématiquement entendue et acceptée d'une façon ou d'une autre, et ce, même si celui qui l'énonce est un pécheur.

Sinon, d'une façon plus générale, en sus

de ne pas faire du mal à autrui, le Musulman a également le devoir de s'abstenir de faire (de façon injustifiée) quoi que ce soit qui puisse causer une gêne à ceux qui l'entourent. C'est ce qui ressort de très nombreux hadiths, dont les deux suivants :

Abdoullah ibn Oumar (Radhia Allahou Anhou) rapporte que le Messager d'Allah (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) leur a dit une fois :

"Lorsque vous êtes à trois, alors que deux (d'entre vous) ne se mettent pas à parler en privé en laissant de côté leur compagnon, parce que cela (à pour conséquence) de l'attrister." [leur attitude peut en effet lui faire penser qu'ils sont en train de dire du mal de lui]. (Mouslim)

Le Messager d'Allah (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) faisait lui-même très attention à ne pas incommoder ceux qu'ils côtoyaient. Abou Qatādah (Radhia Allahou Anhou) rapporte par exemple de lui (Salla Allahou Alayhi wa Sallam) les propos suivants :

"(Parfois,) j'initie la salāt avec l'intention d'allonger celle-ci, puis, en entendant des pleurs d'un enfant, j'abrége ma prière afin



Conseil du jour



Souvenez-vous que tous les aliments crus sont des sources potentielles de contamination, alors conservez-les séparément des denrées prêtes à consommer. Par exemple, dans le réfrigérateur, rangez la viande crue et la volaille en dessous des autres aliments et placez-les sur une assiette afin d'éviter que du jus ne coule.



Cuisine ... Cuisine... Cuisine...
Cuisine... Cuisine... Cuisine...
Cuisine ...

Tajine de sardines au four

Ingrédients :

Tomates
Pommes de terre
Poivrons
1 kg de sardine

Pour la marinade :

1 bouquet de persil haché
4 gousses d'ail écrasé
Le jus d'un citron ou du vinaigre
1 verre à thé d'huile d'olive
La pulpe d'un citron confit
1 pincée de gingembre
Poivre noir, sel
1 c. à café de paprika
1 pincée de piment fort
Cumin, curcuma
Colorant alimentaire



Préparation :

Préparer la marinade en mélangeant les ingrédients. Farcir les sardines après les avoir lavées, écaillées et avoir retiré l'arête avec cette marinade et les coller l'une sur l'autre. Prendre ensuite les légumes et couper les pommes de terre et les tomates en rondelles, et les poivrons en lamelles. Mélanger les

légumes avec le reste de la marinade. Disposer les rondelles de pommes de terre au fond du tajine, mettre au-dessus les sardines, puis une deuxième couche de pommes de terre. Ajouter ensuite les poivrons, les tomates et décorer d'olives. Mettre à cuire sur feu doux en premier lieu, puis finir la cuisson au four.

Soupe aux courgettes

Ingrédients :

1 kg de courgettes
1 cube de bouillon de volaille
3 fromages en portion
De l'eau



Préparation :

Couper en dés les courgettes. Les faire cuire dans de l'eau pendant environ 30 min avec les 2 cubes de bouillon de

volaille et les 3 fromages. Mixer le tout (l'eau de cuisson comprise) au robot et servir chaud.

Carré de mouton persillé

Ingrédients :

Des carrés de mouton
1 petit verre d'huile
1 c. à soupe de moutarde
1 botte de persil
1 gousse d'ail
Thym
4 tranches de mie de pain
Sel, poivre
Un peu de beurre



Préparation :

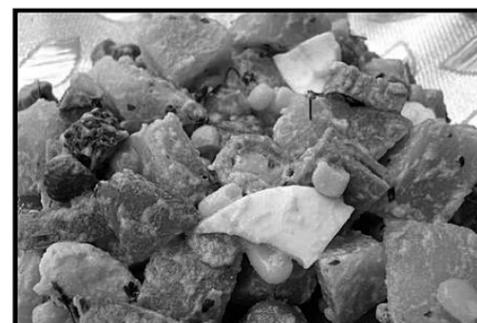
Réaliser une persillade avec le persil haché, l'ail haché et la mie de pain réduite en chapelure. Émietter quelques branches de thym. Après avoir habillé les carrés de mouton, les placer sur une plaque allant au four. Saler, poivrer et huiler légèrement. Enfouir à four chaud (200°C) et saisir les carrés pendant 10 minutes environ. Pendant ce temps, délier légèrement la

moutarde avec un peu d'eau. Sortir les carrés du four et à l'aide d'un pinceau, les badigeonner de moutarde. Faire adhérer sur chaque carré une fine couche de persillade. Ajouter 2 à 3 noisettes de beurre et enfouir à nouveau pour 10 à 12 minutes de plus pour terminer la cuisson et faire colorer la panure. Le temps de cuisson sera plus ou moins long selon le point de cuisson désiré.

Salade rafraîchissante et nourrissante

Ingrédients :

4 pommes de terre (rouge)
Des olives vertes
1 belle tomate
Du maïs
2 œufs durs
Du cachir
Cornichons
Coriandre
Persil
Sauce vinaigrette :
4 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à café de moutarde
2 c. à soupe de jus de citron
Herbes aromatiques pour salade
Sel, poivre



Préparation :

Laver puis cuire les pommes de terre avec leur peau dans une casserole d'eau salée. Les égoutter, les couper en petits cubes après les avoir épluchées. Ajouter le reste des ingrédients (tomate et œufs coupés en

rondelles, persil et coriandre émincés, cachir coupée en petits dés, olives, maïs et cornichons). Mettre la salade au frais. Au moment de servir, arroser avec la vinaigrette.

Bricks aux crevettes

Ingrédients :

250 g de petites crevettes
1 peu de vermicelle
1 poivron
Du persil
Quelques olives vertes
Jus de citron
1 pincée de paprika
Sel et poivre
1 pincée de safran



Préparation :

Faire revenir dans une poêle avec un peu d'huile d'olive le poivron coupé en dés, ajouter les crevettes avec un peu de persil et les épices... Dans une casserole d'eau bouillante, faire cuire

les vermicelles 5 mn, les égoutter. Dans un saladier mettre les crevettes et poivrons. Ajouter la vermicelle et bien mélanger, farcir les bricks et les faire frire !

Dessert coulant au chocolat

Ingrédients :

4 œufs
200 g de chocolat dessert
160 g de beurre
100 g de sucre
60 g de farine
1 demi c. à café d'arôme de vanille



Préparation :

Faire fondre le beurre et le chocolat cassé en morceaux dans une casserole. Dans un saladier, mettre le chocolat fondu et y ajouter le sucre et les œufs en fouettant bien, ajouter l'arôme de vanille et enfin la farine tout en continuant à fouetter jusqu'à obtenir un mélange homogène. Beurrer et

fariner des ramequins. Préchauffer le four à 190°C et cuire pendant 15 mn. Pour un parfait coulant, le dessus doit être une fine pellicule cuite mais l'intérieur reste bien coulant ; c'est important. Ils se dégustent avec une boule de glace à la vanille.



RAMADAN

UNE OCCASION POUR GARDER LA LIGNE

Avoir une silhouette sculptée et des mensurations de (90-60-90) a été depuis toujours une obsession féminine. Depuis quelques temps, même la gent masculine accorde de plus en plus d'importance à sa ligne. Sauf qu'avec nos habitudes culinaires, il est difficile pour la tranche juvénile de résister à la tentation de la gourmandise.

Généralement, toutes les familles servent un repas plus que copieux pendant l'Iftar. Et tout y est, des salades aux potages en passant par la friture, les matières grasses jusqu'aux gourmandises sucrées. Difficile de fermer l'œil une fois assis devant une table aussi bien garnie et à l'heure même où le ventre crie famine! Tout est question de conscience et de volonté. Contrairement aux idées reçues, Ramadhan pourrait être une réelle opportunité pour débarrasser le corps du surpoids et des toxines. En tout cas, c'est ce que pense Imene, une jeune étudiante de 21 ans. *"Je ne dirai pas que je suis en train de suivre un régime. Je fais juste attention à ce que je mange et cela est plus facile pendant Ramadan. Pour ce faire, je ne mange pas de bricks plus d'une seule fois par semaine parce qu'ils sont très riches en calories et en matière grasse (huile brûlée, œuf, fromage...). En outre, je mise sur les salades et je ne mange plus rien jus'au s'hour où je prends un bol de lait. Ceux qui profitent du mois saint sont ceux qui ont une conscience par rapport à leur santé. Toute la journée, le corps se débarrasse des toxines, mais il ne faut pas abuser pendant l'Iftar, sinon le jeûne n'aura aucun sens ni*



Bannir les sucreries pour perdre du poids

du côté santé ni du côté religion", explique-t-elle. Certains procèdent pendant le mois saint selon les instructions islamiques.

Reda, étudiant de 21 ans très pratiquant, suit un régime alimentaire pendant toute l'année et aussi pendant le Ramadhan. *"Notre Prophète (QSSSL) a dit que nous les Musulmans ne devons manger que lorsqu'on a faim et si on mange, nous ne devons pas être rassasiés. Je suis ce genre de régime depuis toujours et rien ne change pendant Ramadhan. Tout le monde a faim avant l'iftar donc on mange sans abuser.*

Le soir, quand je sens un creux, je prends quelque chose sans m'assouvir.

Je crois que Ramadan nous propose beaucoup d'opportunités et de chances: réviser nos comportements, réviser notre santé... Et par dessus tout, il nous apprend à gérer nos envies et à faire appel davan-

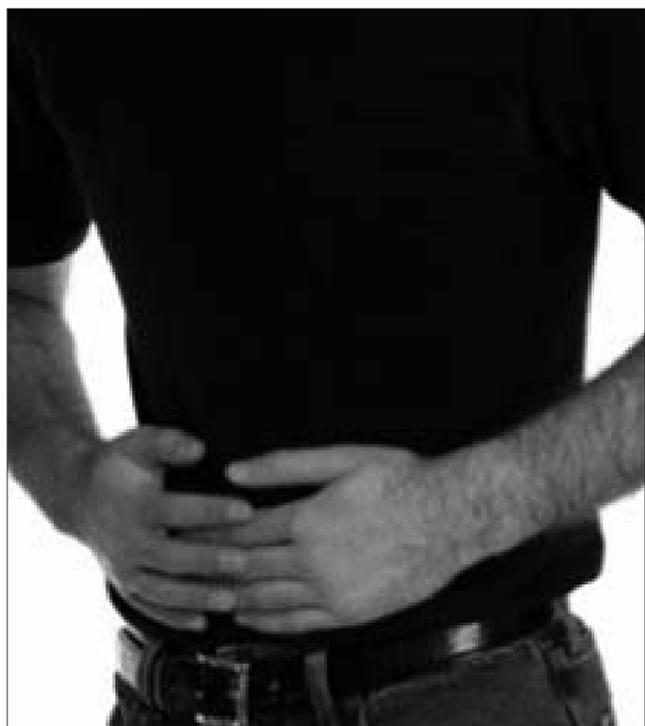
tage à la raison", dit-il. Il pense que Ramadhan nous assure au moins une vie saine et sans toxines.

"Le rythme de vie que je mène est quelque part trop anarchique. Je bouge beaucoup et plus je bouge, plus je fume et consomme de cafés. Pendant le mois saint, c'est la paix totale. Ni tabac, ni cafés, ni excitants... Rien. Le soir, après l'iftar, je prends deux ou trois cigarettes avec du thé et je pense surtout à me reposer.

De plus, le temps est très réduit et le sommeil s'impose, ce qui ne nous encourage pas à manger au cours de la soirée. Donc Ramadan pour moi est une vraie période de cure", dit-il. Le Ramadan devrait être une période de "trêve" pour l'estomac. L'organisme travaille sans cesse ainsi que l'estomac. Il va sans dire que pendant Ramadhan le rythme change, ce qui favorise à garder la ligne.

Ecotidien

CONSTIPATION ET RÉGIME



Nombreux sont celles et ceux qui suivent un régime même durant le Ramadhan.

Cependant, un régime amaigrissant s'accompagne souvent d'une constipation. Loin d'être une fatalité, le respect de certaines règles simples peut vous éviter ce désagrément de transit intestinal.

Régime rime souvent avec constipation

Certains régimes amaigrissants très restrictifs limitent considérablement le nombre de calories et ne fournissent pas suffisamment de fibres pour permettre un bon transit intestinal. Or, les fibres jouent un rôle primordial sur le transit intestinal : elles contribuent à hydrater les matières fécales, facilitant ainsi la progression des selles dans l'intestin.

Attention à la fausse constipation !

Par définition, un régime amaigrissant apporte une faible quantité de calories et donc logiquement un faible volume alimentaire. Ainsi, même si le régime est bien adapté, il provoque nécessairement une diminution du volume fécal, que l'on associe souvent à tort à une constipation.

Comment l'éviter ?

N'optez pas pour un régime trop restrictif, qui en plus de la constipation, est susceptible d'entraîner à long terme des carences importantes. Au contraire, choisissez un régime bien équilibré comprenant :

- un apport suffisant en protéines (poisson, viande, œuf ou fromage), afin de préserver vos muscles : 1,3 à 1,4g de protéines par kg de poids corporel par jour, soit si vous pesez 60 kg, 80 g/jour de protéines ;
- des vitamines et des minéraux sous forme de fruits et de légumes, afin d'éviter les carences ;
- des fibres pour faciliter le transit intestinal : légumes, fruits, fruits secs, céréales.

Pain aux fruits secs

Quelques règles d'hygiène de vie

Il est impératif de respecter des règles strictes d'hygiène de vie :

- buvez au minimum 1,5 litre d'eau entre le ftour et le s'hour
- faites un peu d'exercice physique
- allez régulièrement à la selle
- allez-y dès que le besoin se fait sentir et instaurer ensuite progressivement un rythme régulier à heures fixes.



Citation du jour

« Ce mois compte des jours qui vont s'égrener un à un au rythme des nuits. Ne rien négliger. Même pas un sourire, ni acte pour la société. Eblouir son entourage par son exemplarité. »

ELLES ONT CRU ET SE SONT CONVERTIES À L'ISLAM SOUMIA BINT KHOUBAT



Première martyre de l'Islam, c'était la mère de Ammar fils de Yasser. Pour ceux qui ne voient toujours pas de qui il s'agit. C'est son fils qui l'exhorta à adorer un Dieu unique, elle fit partie du premier groupe de croyants. Sa conversion fut prise comme un affront par les notables de la Mecque, d'autant que sa famille ainsi que Bilal (l'esclave affranchi) ne bénéficiait d'aucune protection contrairement à leurs coreligionnaires (le Prophète (QSSL) était sous la protection de son oncle et Abou Bakr sous celle des Banou Tamim). Elle fut donc torturée par Abou Houdaïfa. Elle fut flagellée, privée d'eau et de nourriture sous un soleil accablant et ce, pendant des jours. Pour que tout cela cesse, la condition était de renier sa nouvelle religion mais c'était sans compter sur sa foi inébranlable. Face à sa témérité, Abou Jahl prit le relais et lui fit subir les plus terribles souffrances alors qu'elle était âgée. Sa résistance sidérait les Qoreïchites et face à cette opiniâtreté, la colère de ces derniers fut telle qu'elle n'épargna aucun membre de la famille de Yasser.

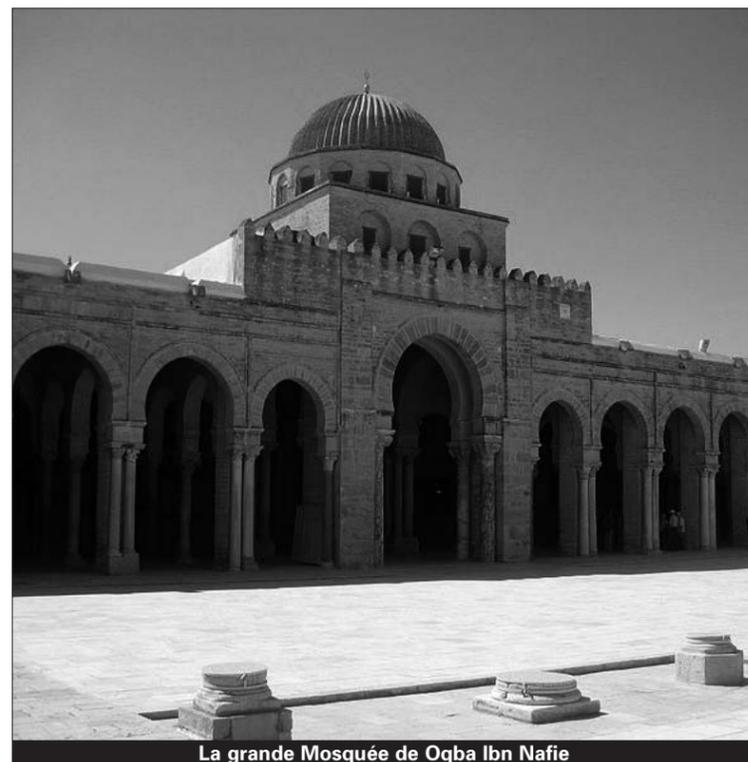
Sources :
Par Oum Bilal - Publié dans :
Femmes vertueuses

LIEU DE CULTE

LA GRANDE MOSQUÉE DE KAIROUAN EN TUNISIE

La Grande Mosquée de Kairouan, également appelée mosquée Oqba Ibn Nafie, en souvenir de son fondateur, est l'une des principales mosquées de Tunisie située à Kairouan qui est parfois considérée comme la quatrième ville sainte de l'islam. L'édifice reste le sanctuaire le plus ancien et le plus prestigieux de l'Occident musulman. Il a été classé, avec la ville de Kairouan, au patrimoine mondial de l'Unesco en 1988.

Élevée par Oqba Ibn Nafie à partir de 670 (correspondant à l'an 50 de l'hégire, alors que la ville de Kairouan est fondée), elle est considérée, dans le Maghreb, comme l'ancêtre de toutes les mosquées de la région aussi bien que l'un des plus importants monuments islamiques et un chef-d'œuvre universel d'architecture. D'un point de vue esthétique, la Grande Mosquée de Kairouan apparaît comme le plus bel édifice de la civilisation musulmane au Maghreb. Son ancienneté et la qualité de son architecture font d'elle un joyau de l'art islamique. Nombreux sont les ouvrages et les manuels d'art musulman qui font référence à la mosquée.



La grande Mosquée de Oqba Ibn Nafie

Sous le règne de la dynastie des Aghlabides (IXe siècle), de grands travaux donnent à la mosquée sa physionomie actuelle. La renommée et le prestige de la Grande Mosquée et des autres sanctuaires de Kairouan fait que la ville se développe et se peuple de plus en plus. L'université, constituée de savants et de juristes qui dispensent leurs enseignements au sein de la mosquée, est un centre de formation aussi bien pour l'instruction de la pensée musulmane que pour les sciences profanes. La Grande Mosquée de Kairouan, l'un des

rare édifices religieux de l'islam ayant conservé intacts la quasi-totalité de ses éléments architecturaux et décoratifs, constitue, grâce à la richesse de son répertoire ornemental, un véritable musée d'art et d'architecture islamiques. La plupart des œuvres qui font la réputation de la mosquée sont encore conservées in situ alors qu'un certain nombre ont rejoint les collections du musée national d'art islamique de Raqqada, localité située à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Kairouan.

Source Wikipedia

DANS LES MOSQUÉES RÈGLES ET ÉTHIQUE



Parce que les mosquées sont des endroits de culte, les personnes qui s'y trouvent sont tenues de respecter ceux en train d'y prier. Il est ainsi interdit de parler dans la mosquée à voix haute, ou de discuter de sujets considérés comme irrespectueux. Applaudir est uniquement toléré pour les femmes lorsque l'imam fait une erreur. La raison est que selon une parole de Mohamed (QSSSL) : « (...) celui qui veut signaler une chose pendant la prière formule le tasbih (dire : subhan-Allah « gloire à Allah »). [et] (...) taper les mains, est [une manière de le signaler] pour les femmes ». Il est blâmable de cracher dans la mosquée et surtout au cours de la prière. Selon Abd Allah ibn Umar : L'« Envoyé d'Allah (QSSSL) s'ayant aperçu d'un crachat sur le mur de la Qibla, il le frotta, puis se tourna vers les fidèles en disant : Lorsque l'un de vous fait sa prière, qu'il ne crache pas devant lui, car Allah se trouve en face de celui qui prie. ». Il est également interdit à celui qui a mangé de l'ail, de l'oignon ou du poireau d'aller à la mosquée à cause des odeurs désagréables qui peuvent gêner les personnes en train de prier.

Source Wikipedia

RAMADHAN-ANIMATION

Riche programme artistique à Médéa

Les amateurs du 4e art seront gratifiés, durant la deuxième décennie de ce mois sacré, par une série de spectacles à l'affiche à la maison de la culture Hassan El-Hassani de Médéa, en parallèle à un riche programme artistique animé par de jeunes talents locaux. Le public pourra passer d'un genre de style à un autre, à la faveur de ce programme qui prévoit le passage sur scène de comédiens nationaux confirmés ou de jeunes talents à l'avenir prometteur qui vont se relier sur les planches de la salle de spectacle de la maison de la culture. Parmi les artistes qui annoncent leur "come-back" à Médéa, les comédiens Lamri Kaouane et Sofiane Attia, auteurs de One man show, en l'occurrence Chkoun kal Es-sassi mayakdemch et El-hafnaoui Show, qui ont laissé une très bonne impression auprès du public lors du dernier festival national de théâtre comique. Outre ces monologues, le programme tracé englobe un spectacle du théâtre régional d'Oran, intitulé Hob Fi Khedaa, Kahwat Es-saada (Café du bonheur), Super mir (Super maire), réalisés respectivement par l'association "El-Corso" d'Alger et le théâtre régional de Tizi-Ouzou.

TROUPE ARTISTIQUE DU FLN

Un combat culturel pour faire connaître la cause algérienne

La troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), créée en 1958 à Tunis (Tunisie), avait comme principale mission de faire connaître, à travers l'art, la cause algérienne et le combat légitime du peuple algérien pour se libérer du joug colonial, a indiqué jeudi soir à Alger, l'un des anciens membres de la troupe, le compositeur Mustapha Sahnoune. « La mission principale de la troupe artistique du FLN qui comptait à sa création en 1958 une quarantaine d'artistes algériens de différentes spécialités, théâtre, chant, poésie et arts plastiques, était de faire connaître la cause algérienne et transmettre ses échos à l'opinion publique internationale », a témoigné M. Sahnoune lors du Café de Ramadhan initié par l'Établissement Arts et culture. Rappelant que la troupe artistique du FLN était dirigée par le dramaturge Mustapha Kateb, M. Sahnoune, compositeur du chant patriotique en langue amazighe A Yemmaa Azizen (Chère mère), a ajouté que la création de ladite troupe se voulait un moyen pour contrecarrer les tentatives de la France coloniale qui visaient à dévaloriser le combat légitime et noble des moudjahidines en les réduisant à de pauvres fellagas. Il a déclamé, à cet égard, quelques vers du poète Moufdi Zakaria, dont les couplets se terminaient par le passage en arabe dialectal « Nous sommes une armée de libération et non des fellagas », précisant que les artistes algériens de l'époque se sont tous mobilisés pour mener à travers l'art, un combat contre la colonisation française aux côtés des militants armés et politiques. M. Sahnoune a rendu un hommage à l'ensemble des artistes ayant formé la troupe, dont Mustapha Kateb, Abdelhalim Raïs, Taha Lamiri, Keltoum, Nouria, Larbi Zekkal et Mustapha Kasdarli, relevant que « c'est grâce aux pièces de théâtre et aux chants patriotiques présentés lors des tournées dans les pays arabes, européens et même asiatiques, que les peuples ont pris connaissance de la souffrance des Algériens et soutenu leur droit à l'indépendance ». Le « Café de Ramadhan » s'est terminé par la présentation d'un extrait de la pièce de théâtre Les enfants ! c'est novembre la compagnie théâtrale Kalila wa dimna.

APS

Nuits du Ramadhan

Mardi 24 à la salle Mouggarr

Soirée chaabie avec
- Abderahmane Koubbi
- Mustapha Belahcen

Mercredi 25

Soirée andalouse avec
- La troupe El Gharnatiya - Kolea

Jeudi 26

Soirée de malouf tunisien avec
- Ziyad Gherssa

Vendredi 27

Soirée andalouse avec
- Beihdja Rahal

Samedi 28

Soirée artistique des patrimoines algériens et palestiniens avec
- Djmail Sayeh
- Kara Tourki Zakia.

EVOCATION

Cheikh H'cicène, le maestro oublié

Ahcène Larbi Benameur, connu sous le nom de Cheikh H'cicène est né en 1920 à La Casbah d'Alger. Ses parents sont originaires de Maâtkas dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce père de 3 enfants, est mort en 1959 à l'hôpital Saddikia, à Tunis à l'âge de 39 ans des suites d'une maladie des poumons.

PAR LARBI GRAÏNE

L'artiste faisait partie de la troupe artistique du FLN que dirigeait à l'époque Mustapha Kateb. De l'avis de ceux qui l'ont connu et côtoyé H'cicène était un homme très humble et toujours de bonne humeur. Inhumé au cimetière El-Djeledj, au plus fort de la guerre de Libération, son souvenir s'est presque perdu depuis. Et comme on dit un être est vraiment mort que si son souvenir est éteint. L'homme, avant de mourir, rentrait d'une tournée avec la troupe artistique du FLN qui l'avait mené dans différents pays amis de l'Algérie. Mais avant de venir à Tunis l'homme déjà capitalisait une intense activité militante et politique au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) dont il était le chantre et au compte duquel il avait mené des activités de propagande dans toute l'Algérie. Il dut cependant abandonner son activisme en Algérie dès le déclenchement de la bataille d'Alger. Sentant l'étau se resserrer autour de lui, il émigra en France où il retrouve beaucoup de ses amis qui ont quitté le pays pour les mêmes raisons. Il entre en contact avec Amraoui Missoum, virtuose de la musique algéro-orientale, auprès duquel il perfectionna son art. Doté d'une mémoire prodigieuse, l'artiste avait la capacité phénoménale de retenir de longs poèmes qu'il n'avait lus en fait qu'une seule ou deux fois. Fin interprète, il chantait de grandes qacidades avec une intonation qui lui était propre, tout en faisant l'économie, à l'opposé des autres artistes, de s'en référer aux textes qu'ils avaient transcrits au préalable. Enfant, jouant à



Feu H'cicène Cheikh.

l'animateur du quartier, il avait pris plaisir à jouer en dilettante de la mandoline, de la guitare et de la mandole. Son talent vite s'affirma dans les faubourgs d'Alger et bientôt H'cicène se retrouvera intégré aux ensembles des grands maîtres du chaâbi. Il y apprend vite les rudiments classiques aidé en cela par son appréhension instinctive de la prosodie. A la veille du 1^{er} Novembre, sa renommée était déjà bien établie. De son compagnonnage avec Missoum, il nous revient avec l'unique enregistrement de sa carrière. Ses œuvres, chantées dans les deux langues, kabyle et arabe, sont sorties de chez la maison Pacific. C'est l'époque où l'on fredonnait partout ses sublimes chansons comme *Youm el djemaâ rah tiri*, *Allah iletha bihoum*, *Rejdhagh Tavalizth* et la fameuse *Ttir el qafs*. Au cabaret parisien « Le Maroc », il avait donné une série de soirées qu'il animait en compagnie seulement d'un batteur jusqu'à ce que les autres musiciens algériens se joignent à lui tard dans la nuit, uniquement pour le plaisir.

H'cicène en profita pour réaliser les enregistrements de la série des « Soirées avec H'cicène ». S'il a inspiré nombre d'artistes algériens à l'image de Djamel Allam et du cheikh El Hachemi Guerrouabi, H'cicène n'en demeure pas moins aujourd'hui un inconnu pour la jeune génération d'Algériens. Dans une contribution à *El Watan* sous le titre *Qui se souvient de H'cicène*, Lounès Aït Aoudia qui n'est autre que le président de l'association des amis de la rampe Louni Arezki, affirme que les jeunes de 18 à 40 ans « ont spontanément et tristement révélé (selon un sondage qu'il avait mené) une méconnaissance absolue de ce référent culturel et de sa symbolique (H'cicène) dans l'univers de la chanson chaâbie ». Et de poursuivre « Il est ainsi et encore démontré par la résultante de l'approche, que cette catégorie, qui, faut-il le rappeler, constitue la majorité de la société algérienne se trouve déplorablement dépourvue de mémoire collective et de repères culturels ». L.G.

CONCERT TRONQUÉ DE ZAHOUANIA

Le public souk-ahressien resté sur sa faim



Tout était réuni pour la réussite du tour de chant de Zehouania, organisé vendredi soir au complexe sportif Badji-Mokhtar de Souk Ahras où un public nombreux composé de familles et de fans de l'artiste était présent pour cette soirée de Ramadhan qui promettait une ambiance exceptionnelle.

Le "bouche à oreille" semblait avoir largement relayé l'information, à en juger par l'affluence à l'entrée du complexe, situé aux abords est de la ville, faisant de ce concert de "la reine du rai" un évènement marquant, surtout que dès son entrée sur scène, Zahouania était en communion avec son public.

Un public qui dut cependant se contenter de quelques chansons, puisque la soirée commencée à 22 h 30, s'acheva peu après à 23 h, provoquant une profonde déception dans les rangs de l'assistance, d'autant que l'organisation était satisfaisante de l'avis de chacun, et la sécurité assurée par un service d'ordre des plus rigoureux.

Selon le jeune M. K. 30 ans, "le public de Souk Ahras n'a pas eu droit aux égards qu'il mérite de la part de la Reine du Rai qui a fait preuve de légèreté à son égard".

Contacté par l'APS, le directeur de la culture a indiqué que l'artiste avait fait part, avant même le début de son récital, d'un "problème de fatigue aggravé, ensuite, par l'état défectueux de la sono". Selon ce responsable, Zahouania s'est engagée à "revenir à Souk Ahras le plus tôt possible pour un grand gala".

Il reste que l'assistance, estimée à quelque 7 mille personnes, était abasourdie par l'escamotage de cette soirée qui s'annonçait pourtant réussie au départ, mais à la sortie, tout le monde avait le sentiment de ne pas avoir eu pour son argent.

Le programme d'animation des soirées de Ramadhan se poursuivra les jours prochains, avec des stars de la chanson contemporaine, Sid-Ahmed el Harrachi, Nacereddine Hora et Hassan Dadi, entre autres. Jusqu'au 8 septembre prochain, des troupes folkloriques et des groupes musicaux se produiront au chef-lieu de wilaya de Souk Ahras, mais également dans les communes Lemrahna, Ouled Driss, Sedrata, Oum Laadaim, Taoura et Mechrouha. La troupe du théâtre régional de Tizi-Ouzou, présentera sa pièce *Super Mir*.

APS

HANDBALL

Le président de la CAHB à Alger le 18 septembre prochain

Mansourou Aremou, président de la Confédération africaine de handball (CAHB), effectuera une visite de deux jours à partir du 18 septembre prochain en Algérie, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de handball.

PAR MOURAD SALHI

Cette visite, selon la même source, entre dans le cadre des concertations périodiques avec les responsables des instances sportives nationales africaines. Au cours de son séjour, le premier responsable du handball africain aura des entretiens avec le président de la Fédération algérienne, Mouloud Aït Djafer sur les possibilités de consolider la coopération entre l'instance algérienne et celle africaine et beaucoup d'autres questions selon la FAHB. Le patron de l'instance continentale, Mansourou Aremou lequel voue un profond respect pour le handball algérien a été élu à la tête de la CAHB le 28 septembre 2009 lors du congrès électif tenu à Lagos, au Nigeria, succédant ainsi à l'Ivoirien Christophe Yapo qui a régné sur cette instance durant quinze ans sans interruption. Pour rappel, l'Algérie participe cette fois-ci avec deux sélections juniors et seniors aux prochaines Coupes du monde.

En outre le président de la CAHB Mouloud Aït Djafer aura d'autres entretiens avec des responsables du sport algérien à l'image du ministre de la Jeunesse et des Sports El Hachemi Djiar et le président du Comité olympique algérien, Rachid



Mansourou Aremou, président de la Confédération africaine de handball (CAHB).

Hanifi. Au niveau national, et après plusieurs réunions de travail entre les responsables de la direction de l'organisation des compétitions et les entraîneurs nationaux hommes et dames, la FAHB a décidé que l'entame du championnat national de D1 messieurs et dames auront lieu respectivement les 3 et le 25 septembre prochain, confirme la Fédération algérienne de handball. Pour la compétition masculine, la deuxième journée se déroulera le 7 du

même mois. Les rencontres des deux premières journées auront lieu en soirée, à 22h30. Quand à la troisième étape, ce sera pour le 17 du même mois à 16h. Par la suite, la compétition connaîtra une courte trêve pour permettre à l'équipe nationale de se regrouper dans le cadre de sa préparation au Mondial 2011 en Suède. Concernant la compétition des dames, les rencontres se dérouleront chaque samedi.

M. S.

Le Championnat d'Afrique des nations seniors 2012 non encore attribué

La Confédération africaine de handball a retardé l'attribution du pays organisateur du Championnat d'Afrique des nations seniors 2012, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le report de la désignation du pays hôte du prochain CHAN a été décidé récemment à Libreville par le bureau exécutif de la CAHB, suite au dépôt de la Tunisie de sa candidature pour l'organisation de l'évènement, ajoute la même source. Jusque-là, le Maroc était le seul postulant à abriter la CHAN-2012, mais la candidature de la Tunisie a contraint la Confédération africaine de handball (CAHB) de reporter son choix pour permettre aux membres de l'exécutif de bien étudier les deux dossiers des deux pays en course.

Hassan Yebda dans le viseur de la Lazio Rome

L'international algérien du Benfica Lisbonne (D1 portugaise), Hassan Yebda, est sur les tablettes de la Lazio Rome qui voudrait renforcer son milieu de terrain en vue de la nouvelle saison, rapporte le quotidien spécialisé la Gazzetta dello Sport dans son édition dominicale. Le président laziale Claudio Lotito, qui risque de perdre son milieu de terrain italo-argentin Christian Daniel Ledesma, lequel refuse de prolonger son contrat, veut faire venir à Rome l'international algérien qui a évolué la saison dernière à Portsmouth à titre de prêt. D'autre part, Naples, qui aurait proposé la somme de 4,5 millions d'euros pour Yebda, aurait pris un temps de réflexion supplémentaire avant d'entamer des négociations officielles avec l'agent du joueur, selon le quotidien sportif.

Revenu au Benfica Lisbonne qui ne compte pas sur lui, le milieu international algérien, 26 ans, est également sur les tablettes de Palerme et du club espagnol de Malaga. Yebda figure dans la liste des 22 joueurs retenus pour le match Algérie-Tanzanie prévu le 3 septembre à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2012.

EN PRÉVISION DU MATCH ALGÉRIE-TANZANIE

Rabah Saâdane animera un point de presse le 29 août

En prévision de la rencontre officielle entre l'Algérie et la Tanzanie pour le compte de la première journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2012, Rabah Saâdane, l'actuel coach de la sélection algérienne de football animera un point de presse dimanche 29 août 2010 à 12h au centre de presse de Mohamed-Boudiaf du 5 juillet.

DAVID VILLA

«Je suis ravi de mes débuts»

L'attaquant international espagnol, David Villa, qui vient de rejoindre le FC Barcelone durant l'intersaison, s'est dit "ravi" de ses débuts avec le club catalan, après le titre de la Super Coupe décroché samedi, rapporte dimanche le site du magazine France Football. Le FC Barcelone, champion d'Espagne en titre, s'est adjugé la Super-Coupe après sa victoire au Nou Camp face au FC Séville (4-0) au match



retour. Lors de la première manche, le Barça s'est incliné 3 à 1. "Je suis très content de mes débuts. Ce sont les débuts rêvés. Je n'espérais pas autant de joie aussi vite. J'espère que ça va continuer", a indiqué Villa. "Je me suis bien senti, et j'ai vraiment apprécié", a-t-il ajouté. David Villa a rejoint le FC Barcelone en provenance du FC Valence pour un transfert de 40 millions d'euros et un contrat de 4 ans.

Mohamed Chalali s'engage pour 3 ans avec Panionios (Grèce)

L'attaquant international algérien A' de Châteauroux (Ligue 2 française), Mohamed Chalali, s'est engagé pour une durée de 3 ans avec le club grec de Panionios d'Athènes (D1), a rapporté, hier, le site Football365. A l'issue d'une longue période d'essais, Mohamed Chalali a fini par attirer les dirigeants du club ainsi que son entraîneur sur son potentiel et a paraphé un bail qui court jusqu'en 2013. Chalali, 21 ans, disputera avec la sélection algérienne A', dont il est le capitaine, les qualifications pour les JO 2012 prévues à Londres. L'attaquant international algérien Rafik Djebbour, rappelle-t-on, a déjà évolué à Panionios avant de revenir à l'AEK Athènes.



TRANSFERT

Chelsea prêt à mettre 40 millions d'euros pour engager Ramos

Le club anglais de Chelsea a fait une offre de 40 millions d'euros pour bénéficier des services du défenseur international espagnol Sergio Ramos, mais le Real Madrid n'a aucune intention de le vendre, selon le quotidien sportif Marca de dimanche. Le champion en titre anglais aurait en outre proposé au joueur espagnol, un salaire net annuel de 10 millions d'euros, trois fois plus que ce qu'il touche actuellement au Real, a précisé le journal.

Le club madrilène n'a aucune intention de vendre Ramos, 24 ans, pièce maîtresse de sa défense, mais pourrait se voir obligé de revoir son salaire à la hausse, toujours selon Marca. Ramos, dont le contrat court jusqu'en 2013, réclame une révision de ses conditions, dans la mesure où il gagne trois fois moins que les deux principales vedettes du club, le Portugais Cristiano Ronaldo et le Brésilien Kakà (9 millions d'euros nets annuels).

Mots Croisés N°92

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1. Châteaux. Incursion
2. Nom celtique de la Bretagne. Analphabète
3. Raccommodée. Plaisirs
4. Bradype. Musiques populaires de Bohême et de Hongrie
5. Œil. Obligé. Incarnes
6. Lagune en Côte d'Ivoire. Resserra dans un petit espace
7. Existeraient
8. Métal. Muntjac
9. Compagnon de Mohamed (QSSSL). Sommera
10. Recrutez. Salie
11. Télégramme. Déconcertés
12. Membranes formées de deux feuillets accolées. Introduisit

Verticalement :

1. Berge. Trophées
2. Charrue. Aimable
3. Politesse. Mirer
4. Couvertures. Possédée
5. Époques. Déplaceriez d'un lieu à un autre
6. Monastère situé en Côte-d'Or. Ajout
7. Banc. Copiée
8. Personne de très grande taille. Foule
9. Radon. Teintera
10. Rivière de Suisse. Os plat
11. Qui ont les couleurs de l'arc-en-ciel. Tendu
12. Aussitôt. Rescapé. Point cardinal

SUDOKU N°92

			3	7		1	4	
			9			3		8
1		6	2					
							9	4
6	4						7	3
3	5							
					2	9		6
9		4			5			
	6	7		9	3			

PYRAMIDE N°92

- 2 Au diapason.
- 3 + I Bon pour le sang ... pas pour l'haleine.
- 4 + E 2 au football.
- 5 + G Leste.
- 6 + C Chante l'été.
- 7 + R Miroitier.
- 8 + O Rurale.
- 9 + O Mise en couleurs.
- 10 + I Anthropologie raciale.
- 11 + D Science du coeur.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°91

INTERIMAIRES
NIA . AMALFI . A
O . PLIAIS . DAB
BOEING . ALAMO
SM . CUENCA . AT
ENSOR . AEDES .
RITUELS . RUSA
VUES . AEREREZ
AMP . BIAISA . E
B . PALEUR . SUR
LIEGES . ACINI
ENSAD . FILEES

SUDOKU N°91

5	3	2	4	7	8	9	1	6
8	6	9	1	2	5	7	4	3
4	1	7	3	9	6	2	5	8
6	9	5	2	4	3	8	7	1
2	7	3	5	8	1	4	6	9
1	4	8	7	6	9	3	2	5
9	2	1	6	3	7	5	8	4
7	8	6	9	5	4	1	3	2
3	5	4	8	1	2	6	9	7

PYRAMIDE N°91

DO
ADO
SODA
DOSAI
ADONIS
DANOISE
SOUDAINE
DINOSAURE
SOUVIENDRA
REVAUDRIONS
PREVAUDRIONS

PROGRAMME TÉLÉ



10.00 Rayene Wa Mouhit.
10.30 Dalile El Vitaminat.
10.35 Atfal El-Qoraan.
11.00 Rihlat fi aârq sharqi el kabir.
11.45 Tayarat el mouhit el hadi.
12.30 Hadatha fi hada yaoume.
12.40 Min Niaâmihi.
13.00 Journal
13.40 Waraa Shamsse.
14.30 coupe du monde (Rediff)
16.00 Moutaât El-Maida.
16.30 Hadharat khalida.
17.00 Journal télévisé
17.20 Madaih dinia
17.30 Haouadjiz wa Jawaiz.
18.00 Mawaqit Iftar
18.10 Bruce Lee.
18.30 Forssan El Qoraan.
18.45 Zawadje Lila Tadbirou Aâme.
19.30 Tariq il allah. Hadithe Dini
19.40 Coran
19.50 Madih Dini
19.55 Wache dani .
20.10 Caméra cachée
20.30 Journal
21.10 El-Dikra El Akhira.
21.50 Aâla khouta Zyriabe.
22.30 Dakirat El-Djassad.
23.15 Alhan Bladi.
00.55 Mawaqit Imssak
01h00 : Journal
01h30 : El-Drousse El-Mohamadia.



05.15 Zoé Kézako
05.30 TFou
07.30 Téléshopping
08.00 TFou
10.05 Secret Story
11.00 Les douze coups de midi
11.50 L'affiche du jour
12.00 Journal

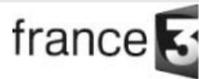
12.55 Les feux de l'amour
13.50 Rendez-moi mon fils !
15.35 New York police judiciaire Les affres du divorce
16.25 New York police judiciaire Traque sur Internet
17.20 Secret Story
18.10 Une famille en or
19.00 Journal
19.45 Merci papa, merci maman
21.30 New York, section criminelle Cauchemars à répétition
22.15 New York, section criminelle Echec et mat



09.00 Foudre
10.00 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.50 Le grenier de Sébastien
13.50 Maigret
Maigret et les sept petites croix
15.30 Miss Marple
Jeux de glaces
17.05 La télé est à vous
18.00 Mot de passe
18.50 Météo des plages
19.00 Journal
19.35 Castle



20.20 Castle
Double vies
21.00 Castle
La cinquième balle
21.40 A deux pas du futur
Feux de la terre, feux du ciel
22.35 A deux pas du futur



05.00 EuroNews
05.40 Ludo
07.25 Ludo vacances
10.15 Plus belle la vie
10.50 12/13 : Edition...
11.00 12/13 : Midi pile : Edition régionale
11.25 12/13 : Journal national
11.55 30 millions d'amis collector
12.35 En course sur France 3
12.50 Inspecteur Derrick
A coeur perdu
13.50 Siska
La deuxième mort de Max Holler
14.50 Siska
Une femme sans scrupule
15.55 Slam
16.25 Un livre, un jour
16.35 Des chiffres et des lettres
17.05 Questions pour un champion
17.50 19/20 Edition l...
18.00 19/20 : Journal régional
18.28 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.10 Plus belle la vie
19.35 La folie des années 90



21.20 Soir 3
21.55 Faits divers, le mag



18.00 Arte journal
18.30 Prochain arrêt : Istanbul
18.50 Les plages des sixties
Saint-Tropez
19.35 La vie passionnée de Vincent Van Gogh



21.30 La force de la musique
La famille Wallfisch
22.25 Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely
Les Bonnie and Clyde de l'art



05.00 M6 Music
06.05 M6 Clips
07.45 M6 boutique
09.00 Summerland
La confusion des sentiments
09.45 Summerland Tous ensemble
10.35 Malcolm
11.00 Malcolm Quelle horreur !
11.45 Le 12.45
11.55 Malcolm
12.45 Le droit à l'amour
14.45 Un homme de rêve
16.45 Un dîner presque parfait
17.45 100% Mag
18.45 Le 19.45
19.05 Un gars, une fille
19.40 Un dîner presque parfait : le combat des régions
21.45 Un dîner vraiment parfait : le combat des régions



05.00 Gym direct
06.30 Télé-achat
08.00 Le meilleur de l'art de vivre
08.45 Le zapping de la 8
09.50 24h people
10.30 A vos recettes
11.00 Drôles de dames
11.40 Drôles de dames
Feu à volonté
12.35 Tramontane
14.15 Tramontane
16.10 Les perles
17.45 Morandini !
17.45 Morandini !
18.50 Le zap people
19.40 Enquête inédite
Spécial amour
21.30 Enquête inédite
Dans les coulisses des mariages les plus incroyables



05.40 Télé-achat
08.40 La folle route 2
Jour 3 : Digne-les-Bains, Séranon et Grenoble
09.25 La folle route 2
09.50 Cory est dans la place
11.10 Friends
12.30 Le grand patron
Vivre vite
14.15 Le meilleur de Tellement vrai Enfants gâtés, enfants rois
15.50 La vie de palace de Za...
16.45 Physique ou chimie
Il en faut du courage
17.45 Stargate SG-1
18.30 Torchwood La vie après la mort
19.35 Belphegor, le fantôme du Louvre
21.15 Bloody Mallory

LA SELECTION DU JOUR



19h30

Série documentaire
Hadharat Khalida

Série documentaire qui nous fait voyager à travers de nombreux pays et de civilisation qui ont laissé une empreinte historique dans l'évolution humaine



19h45

Téléfilm humoristique
Merci papa,
merci maman

Réalisé par : Vincent Giovanni
Acteurs : Sébastien Knafo (Denis), Laurent Ournac (Gilles-Henri), Francis Perrin (André), Fatou N'Diaye (Audrey), Emmanuel Suarez (JB)

Denis, 30 ans, dont vingt passés à ouvrir des coffres-forts, ne déteste rien tant que les enfants. Gilles-Henri, 30 ans, dont 25 passés à ne rien faire d'autre que de lire des livres, vient juste d'hériter d'une fortune. Et pour la première fois de sa vie, il va travailler : il a, en effet, réussi à convaincre sa mère de le laisser partir incognito, en qualité de moniteur, dans une colonie de vacances appartenant à sa famille. Aujourd'hui, pour la première fois de sa vie, Denis va devoir travailler honnêtement. En effet, à la suite d'un hold-up qui a mal tourné, il doit trouver une planque. Il décide donc de se faire passer pour un moniteur. Voilà les deux hommes chargés de gérer un groupe d'enfants particulièrement turbulents...



19h40

Un dîner presque parfait :
le combat des régions

Présenté par : Stéphane Rotenberg

Comme l'an passé, seize champions d'«Un dîner presque parfait», représentant quatre régions de France, s'affrontent pour remporter le titre ultime et la somme de 10 mille euros. Sacré en 2009, Grégory Cuilleron remettra son titre en jeu en défiant le vainqueur. Parmi les candidats en lice pour la région Est, Coralie, originaire de Mulhouse, aime retravailler les mets simples à sa manière. Philippe concocte un repas sur le thème des saveurs de la nuit et reçoit ses convives dans une cave à vin. Malgré son jeune âge, Rémi, qui avait remporté l'émission «spéciale ados», est un virtuose de la cuisine. Quant à Eric, coiffeur à Strasbourg, il propose un menu fusion alsacienne servi à bord d'une péniche. A l'issue de cette première manche, départagés par les notes qu'ils s'attribueront mutuellement, ils ne seront plus que trois.



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Deuxième "prime" du concours "Forsane El Qoraan"

Le deuxième prime de la 3e édition du concours "Forsane El Qoraan" (les chevaliers du Saint Coran) organisé vendredi au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger) a été marqué par une rude compétition entre les candidats.

Deux candidats Salah Boudilmi et Mounira Laabidi tous deux de la wilaya de M'sila ont remporté ce deuxième prime diffusé en direct sur la chaîne du Saint Coran de la Télévision nationale, assurant ainsi leur qualification en finale.

Six candidats parmi les deux sexes ont été éliminés par le jury composé de professeurs en sciences coraniques.

Selon les organisateurs, ce concours est le couronnement de la "caravane du

Saint Coran" qui a sillonné toutes les wilayas du pays à la recherche des meilleurs récitants du Livre Saint.

Etaient présents à cette soirée, Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Nacer Mehal, ministre de la communication, Bouabdallah Ghlamallah, ministre des Affaires religieuses et du wakfu, Amar Tou, ministre des Transports, Mustapha Benbada, ministre du Commerce, Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et Abdelkader Eulmi, directeur général de la Télévision algérienne ainsi que de nombreuses personnalités.

Les "Coquelicots" de Van Gogh volés en plein jour dans un musée du Caire

La police égyptienne recherchait activement dimanche une toile de Van Gogh intitulée "Coquelicots", d'une valeur estimée à plus de 50 millions de dollars, découpée en plein jour de son cadre dans un musée du Caire dont les caméras et le système d'alarme étaient en panne.

La toile a été dérobée samedi dans le musée Mahmoud Khalil, qui abrite l'une des plus importantes collections d'art européen des XIXème et XXème siècles au Moyen-Orient.

Selon le ministre de la Culture Farouk Hosni, la toile a été découpée au cutter avant d'être enlevée du cadre.

"Les caméras ne marchaient pas depuis longtemps, tout comme le système d'alarme", a indiqué à l'AFP un responsable des services de sécurité sous le couvert de l'anonymat, en ajoutant qu'aucune image du vol n'était donc disponible.

Le procureur général, Abdel Meguid Mahmoud, a affirmé que "la sécurité au musée Mahmoud Khalil était insuffisante", estimant que le dispositif de sécurité était "de façade". Il a précisé que la toile avait été découpée "de manière professionnelle". "Il y a 43 caméras de surveillance



mais elles sont toutes en panne, à l'exception de sept caméras. Chaque tableau est équipé d'une alarme mais là aussi, elles sont toutes en panne", a-t-il déclaré aux journalistes au musée.

M. Mahmoud a en outre affirmé que le tableau était estimé à 55 millions de dollars (43 millions d'euros), rappelant que le parquet avait lancé une mise en garde générale l'an dernier après le vol de plusieurs toiles au palais de Mohammed-Ali Pacha. La police continue de rechercher activement la toile et ses voleurs, notamment dans les aéroports et ports du pays, selon le responsable des services de sécurité.

Jijel dans le noir

Une panne électrique a affecté, dans la nuit du samedi à dimanche, certaines communes de la wilaya de Jijel. Un incident survenu sur le réseau haute tension, entre les communes d'El-Aouana et Ziama-Mansouriah, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, dans une zone d'accès difficile. Cette panne électrique, dont l'origine reste indéterminée pour l'heure, a entraîné avec elle l'arrêt du poste transformateur de

Bouhamadoun, localité de Tassoust, commune de l'Emir Abdelkader. Les équipes de la SDE ont réussi à rétablir l'énergie électrique quelque temps après, principalement dans les chefs lieux de communes d'El-Aouana et Ziama-Mansouriah. Seule la localité de Hameza, relevant administrativement d'El-Aouana, est restée jusqu'à hier matin sans énergie électrique, avonous appris de bonne source.

Les traumatismes répétés à la tête entraînent des troubles neurologiques chez les sportifs

Les troubles neurologiques moteurs similaires à la maladie de Charcot chez des sportifs sont liés à des chocs crâniens et des traumatismes répétés à la tête des boxeurs et des joueurs de football, selon une étude publiée aux Etats-Unis.

C'est la première fois qu'un tel lien, depuis longtemps objet de controverses, est établi cliniquement, précisent ces chercheurs de la faculté de médecine de Boston (Massachusetts, Nord-Est), dont les travaux paraissent dans le *Journal of Neuro pathology and Experimental Neurology* daté de septembre.

Les auteurs de cette recherche, dont notamment le docteur Ann McKee, professeur adjointe de neurologie et de pathologie, ont examiné les cerveaux et les moelles épinières de douze athlètes décédés, ayant fait don de leur corps à la médecine.

Ils ont découvert que les douze anciens athlètes souffraient tous, au moment de leur décès, d'encéphalite traumatique des pugilistes, commune chez les ex-boxeurs et entraînant une détérioration progressive des fonctions cognitives et motrices.

Cette maladie se caractérise par des dépôts d'une forme anormale de la protéine "tau" et la médecine pense qu'elle résulte de traumatismes répétés à la tête.

Trois de ces anciens champions, deux de football américain et un de boxe, avaient été diagnostiqués souffrant de la maladie de Charcot (sclérose latérale amyotrophique), une neuropathie progressive aux causes inconnues, résultant de la dégénération des neurones, les cellules nerveuses, dans le cerveau et la moelle épinière.

Ramadhan et la dictature des enfants jeûneurs

Quand un enfant se lance le défi de jeûner, rien ne peut lui faire changer d'avis, pas même les conseils avisés des parents qui tenteront de l'amener à y renoncer en lui expliquant que le jeûne à un âge précoce peut avoir des répercussions négatives sur sa santé et sa croissance.

Il est admis que les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté ne sont pas astreints à l'accomplissement de cet acte religieux, y compris pendant le mois sacré de Ramadhan.

Pourtant, pensent les spécialistes de la socio-psychologie, beaucoup de parents préfèrent céder à cette volonté obstinée plutôt que de contrarier ce besoin chez l'enfant de se mesurer aux adultes pour leur prouver, avant l'heure, qu'il est capable aussi bien qu'eux de supporter la faim et la soif. En agissant ainsi, les jeûneurs précoces semblent vouloir se convaincre et montrer aux autres qu'ils sont aptes à endurer les conséquences des privations, et qu'ils ne sont pas aussi fragiles que ne le pensent leurs protecteurs, ceux-là même qui ont tendance à les couvrir comme des oisillons dans leurs nids douilletts.

En se soumettant précocement à cette épreuve du Ramadhan, l'enfant jeûneur entend, en plus de ce besoin d'affirmation de sa personnalité, dire à ses parents qu'en faisant le carême, il acquiert le droit de se mettre, à la rupture du jeûne, à "la table des grands" (meidat el f'tour) de laquelle les petits sont généralement tenus éloignés, le temps que les adultes se rassasient.

Tout enfant ayant décidé de jeûner ne manquera pas, par ailleurs, de sommer sa maman de le réveiller au moment du "s'hour", lequel exerce sur lui un attrait bien particulier car il soupçonne les "grands" d'y manger des choses auxquelles il n'aurait pas droit, sous prétexte qu'il ne jeûne pas.

A l'école et à la maison, le jeûne, pour ces enfants, prend l'allure d'une véritable compétition entre gens de même âge (un jeu d'enfants, quoi!) et gare à celui qui faillira à son engagement de jeûner toute la journée, car tout "wakkal ramdhane" (non jeûneur) s'exposera inévitablement aux quolibets amusés - et parfois à la limite de la violence - de ses camarades. Quand un enfant ne peut aller au terme du jeûne, il finit par manger ou boire, mais il s'arrangera pour le faire loin des regards afin d'éviter d'être la risée des autres.

De toute façon, il usera de tous les stratagèmes pour cacher son jeu et il n'avouera jamais avoir rompu le jeûne.

Quand un enfant jeûneur est soupçonné de tricherie par ses camarades, il est soumis à un véritable test de vérité, consistant à lui demander par exemple de tirer la langue: si celle-ci est d'aspect pâteux et striée, sous l'effet de la faim et de la soif, on décrètera que le jeûne est établi. A l'inverse, si la langue est d'apparence lisse et rosâtre, cela est considéré comme étant un signe de rupture du jeûne qui ne trompe pas.

Il reste qu'en Kabylie, l'enfant a droit, pour son premier jeûne, à une cérémonie spéciale juste au moment du f'tour, consistant à lui faire déguster une friandise de son choix sur la poutre maîtresse de la maison.

Ce rite est destiné à faire de l'enfant "un pilier de la maison". S'il s'agit d'une fille, elle consommera la friandise sur le linteau du domicile familial, une façon de lui souhaiter un mariage heureux.

Il est enfin de tradition, pour perpétuer l'esprit d'appartenance familiale, que l'enfant jeûneur dédie son jeûne à un parent qui n'est plus de ce monde, comme une offrande à la providence destinée à faire expier au disparu un péché qu'il aurait commis ici-bas.



A l'école et à la maison, le jeûne, pour ces enfants, prend l'allure d'une véritable compétition entre gens de même âge (un jeu d'enfants, quoi!) et gare à celui qui faillira à son engagement de jeûner toute la journée, car tout "wakkal ramdhane" (non jeûneur) s'exposera inévitablement aux quolibets amusés - et parfois à la limite de la violence - de ses camarades.



Très Libre

DURANT LE MOIS SACRÉ, UNE BONNE ACTION EN VAUT DIX.



sidou@lemidi-dz.com

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h12	Fadjr : 4h15	Fadjr : 4h18	Fadjr : 4h23	Fadjr : 4h31	Fadjr : 4h45	Fadjr : 4h49	Fadjr : 4h54
Dohr : 12h32	Dohr : 12h35	Dohr : 12h37	Dohr : 12h43	Dohr : 12h51	Dohr : 13h01	Dohr : 13h06	Dohr : 13h08
Asr : 16h15	Asr : 16h18	Asr : 16h19	Asr : 16h25	Asr : 16h33	Asr : 16h44	Asr : 16h48	Asr : 16h49
Maghreb : 19h11	Maghreb : 19h14	Maghreb : 19h15	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h29	Maghreb : 19h40	Maghreb : 19h44	Maghreb : 19h45
Icha : 20h41	Icha : 20h44	Icha : 20h44	Icha : 20h51	Icha : 20h59	Icha : 21h08	Icha : 21h13	Icha : 21h12

IL ÉTAIT L'UN DES DERNIERS DIRIGEANTS HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION

LAKHDAR BENTOBAL N'EST PLUS

Lakhdar Bentobal n'est plus. Cet authentique moudjahid de la première heure est, en effet, décédé avant-hier soir des suites d'une longue maladie. Le défunt était âgé de 87 ans. Avec sa disparition, l'Algérie perd l'un des principaux artisans de la guerre de Libération nationale.

PAR KAMAL HAMED

Lakhdar Bentobal a effectivement assumé de lourdes responsabilités durant la Révolution. Il a ainsi constitué, en compagnie de Krim Belkacem et Abdelhafidh Bousouf, le principal noyau dirigeant de la Révolution et ce, durant cinq années, soit de 1957 jusqu'à l'Indépendance en 1962. Certains historiens ont appelé ce triumvirat les «3B». Slimane Bentobal dit Lakhdar dit «Si Abdallah» (son nom de guerre) est originaire de l'est du pays, de Mila plus exactement, où il a vu le jour en 1923. Il est issu d'une famille modeste de la petite paysannerie. Il milite à l'âge de 17 ans. Après, donc, son adhésion au Parti du peuple algérien (PPA) qui, à l'époque déjà, revendiquait l'indépendance du pays, Bentobal gravit vite les échelons et devient responsable du parti pour toute la



Feu le moudjahid Lakhdar Bentobal.

région de Mila. Son tempérament et son engagement pour l'action militante le prédisposaient à faire partie, au même titre que beaucoup de jeunes de sa génération, de la branche armée créée dans le plus grand secret par le Parti du peuple algérien dès 1947. Il devient ainsi membre de l'Organisation spéciale (OS) dans le nord constantinois avant que les autorités coloniales ne découvrent l'existence de cette organisation en 1950. Les membres de l'OS, dont certains ont été condamnés par contumace, en 1951, à de lourdes peines, comme c'est le cas de Lakhdar

Bentobal, sont activement recherchés. Traqués, beaucoup ont trouvé refuge dans la région des Aurès. Et c'est dans cette région où se sont retrouvés, par exemple, Rabah Bitat et Abdessalam Habbachi, que Bentobal a fait la connaissance de Mustapha Benboulaïd qui, à l'époque déjà, organisait les maquis de la région en prévision du déclenchement de l'action armée. Le défunt a, à l'appel de Mohamed Boudiaf, fait partie du groupe des 22 qui a décidé de passer à l'action armée, seule voie pour obtenir l'indépendance, alors que le PPA MTLD était déchiré entre les pro-Messali et les pro-comité central. Au déclenchement de la guerre de la Révolution le 1^{er} Novembre 1954, Lakhdar Bentobal faisait partie du commandement de la zone II, devenue après le Congrès de la Soummam la wilaya II. Il était d'ailleurs membre de la délégation de cette wilaya du nord constantinois au congrès de la Soummam. Une délégation présidait par Zighoud-Youcef, tombé au champ d'honneur au lendemain de ce congrès. Et c'est Lakhdar Bentobal qui lui a succédé à la tête de cette wilaya avant de quitter le pays en direction de la Tunisie en avril de l'année 1957, en compagnie de Krim Belkacem et Benyoucef Benkhedda. Ces deux membres du Comité de coordination et d'exécution (CCE), la plus haute instance dirigeante de la Révolution, traversaient la wilaya II après avoir décidé de quitter le pays après

la capture et l'exécution de Larbi Ben M'hidi par les forces coloniales. Déjà membre du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA), depuis le congrès de la Soummam, il rejoint le deuxième CCE au mois d'août 1957 où il a été chargé du département de l'intérieur. Comme il a aussi fait partie de la composante du troisième CCE assumant les mêmes responsabilités. Lors de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne le 19 septembre 1958, il a été nommé ministre de l'Intérieur avant d'être reconduit le 18 janvier 1960 à Tripoli (Libye). Lakhdar Bentobal était membre de la délégation du GPRA aux négociations de "Rousses", près de la frontière suisse du 11 au 19 février 1962 et à Evian en mars 1962. Lakhdar Bentobal a écrit ses mémoires mais a décidé de les publier à titre posthume. Des mémoires attendus avec beaucoup d'impatience par les lecteurs car l'on espère trouver des réponses sur l'assassinat de Abane Ramdane. Bentobal, dont on dit qu'il ne voulait pas que l'on exécute Abane Ramdane car cette décision devrait être prononcée par un tribunal militaire, a pris part avec Krim Belkacem et Abdelhafidh Bousouf aux «délibérations» sur le cas de Abane Ramdane qui était alors en conflit ouvert avec ses compagnons d'armes.

K. H.